

RENTRÉE SCOLAIRE
2017-2018

**DÉCALÉE
AU 6
SEPTEMBRE**

Page 5



ARRÊTÉ LE 9 JUILLET 2015

**KAMAL
EDDINE
FEKHAR
LIBÉRÉ**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3137 | Lundi 17 juillet 2017 Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



A LA VEILLE DU COUP D'ENVOI DU MONDIAL
DES U-21 DE HANDBALL

**LE SECOND
TOUR, PRINCIPAL
OBJECTIF
DES VERTS**

Page 17

DIALOGUE LANCÉ PAR TEBBOUNE

**LES DOUTES
DE L'OPPOSITION**

Page 3



*Le dialogue, que veut lancer le
Premier ministre, avec les partis
politiques, les syndicats et le Monde
associatif n'attend que le feu vert du
président de la République.*

BRAS DE FER COA-FÉDÉRATIONS

**OULD ALI EL
HADI DEMANDE
À BERRAF
DE SE RETIRER**

Page 24



SIT-IN PRÉVU POUR AUJOURD'HUI

**LE CAM
REVIENT À
LA CHARGE**

Page 5

ENTRE MONTRÉAL ET ROME

**UNE
ALGÉRIENNE
DÉCÈDE SUR
UN VOL**

Page 24



GRANDE MOSQUÉE D'ALGER

**TEBBOUNE
LIMOGE
MOHAMED
GUECHI**

Page 6



FRONTIÈRE AVEC LA TUNISIE

**TROIS
TERRORISTES
ABATTUS
PAR LA
GENDARMERIE**

Page 4



2

décès déplorés au cours du premier semestre 2017 pour intoxication.

85 %

de taux d'absentéisme aux épreuves de la session spéciale du Bac.

281

Palestiniens tués par des Israéliens depuis octobre 2015.

Séjours en bord de mer pour des enfants issus de familles nécessiteuses

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a informé que 5.900 enfants, issus de familles nécessiteuses ont bénéficié de séjours de solidarité dans les wilayas côtières. La ministre, qui procédait au lancement d'un séjour de solidarité au centre psycho-pédagogique des enfants déficients mentaux à Mazaghran, en a profité pour expliquer que ces 5.900 enfants sont soit issus de familles nécessiteuses soit orphelins. Ils viennent de 20 wilayas du Sud et des Hauts-plateaux. La wilaya de Mostaganem accueillera 300 de ces enfants pour des séjours étalés sur deux sessions et ce, jusqu'au 11 août prochain. D'ailleurs la wilaya de Mostaganem est prête à accueillir 400 enfants dans le cadre de cette opération de solidarité. 3 wilayas ont été intégrées à cet élan de solidarité par rapport à l'année dernière. Il s'agit de Souk-Ahras, Khenchela et Tébessa. La ministre a appelé les encadreurs de ces séjours à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des enfants. Ghania Eddalia à, au cours de sa sortie, inspecté



plusieurs structures à l'instar du centre spécialisé de rééducation de mineurs, l'établissement de l'enfance assistée ou encore le centre d'accueil des personnes âgées de Sayada

30 animateurs à Oran pour la 1^{re} édition Bénévolat au service des enfants"



Une trentaine d'animateurs, relevant d'associations de différentes wilayas du pays, mais également venus de France, participent à la 1^{re} édition d'une rencontre d'échange sur le

thème "Bénévolat au service des enfants". La rencontre se tient à Oran du 15 au 23 juillet. Cet événement, organisé par l'association "Graine de paix", propose plusieurs ateliers de formation au profit des animateurs, ainsi que la préparation d'un plan d'action d'animation pour enfants. Cette rencontre a pour objectif la création d'un espace d'échange interculturel dans lequel les participants vont concevoir diverses animations afin de mettre en place un plan d'action au profit des enfants. Plusieurs autres objectifs ont été assignés pour sensibiliser les animateurs-participants à l'interculturalité et briser, par là même, les préjugés et surtout les idées reçues. Il est prévu en outre l'amélioration des compétences de ces animateurs en matière de techniques d'animation, échange de méthodes interculturelles et outils pédagogiques des divers participants, ainsi que la mise en place d'animations mettant en exergue la culture de la non-violence.

Batna accueille le 1^{er} atelier international sur le patrimoine bâti des Aurès

Le premier atelier international sur le patrimoine bâti de la région des Aurès a réuni samedi dernier à l'auberge de jeunes de la commune de Ghoufi, dans la wilaya de Batna, des experts nationaux en architecture et en restauration des anciennes constructions, en vue de répertoire et reconnaître l'état du patrimoine bâti. Les participants à l'atelier, auquel prennent par également des experts français et italiens, s'intéresseront notamment aux "thakliâth" (bâtisses collective de stockage des récoltes et provisions) ainsi qu'aux vieux villages et zaouïas de la région.

L'atelier, qui se poursuivra jusqu'au 25 juillet, se penchera également sur les modes d'intégration de ce patrimoine urbanistique traditionnel au tissu des nouvelles cités de la région pour en constituer l'identité essentielle, ainsi que la question de l'importance de la préservation et valorisation de ce patrimoine. Organisé avec le concours de l'association RehabiMed, les universités Batna 1 et 2, l'École d'architecture de Barcelone et le département de génie civil et d'architecture de l'université de Cagliari, l'atelier prévoit des sorties de terrain afin de d'examiner et admirer de visu des constructions plusieurs fois séculaires des villages de la



vallée Oued-Labiodh. Les travaux de l'atelier et les propositions pour la prochaine édition 2018 devraient être débattus le 24 juillet.

Ould Ali El Hadi

"Si j'étais à la place de Berraf, j'aurais déjà plié bagage pour éviter au sport national cette situation de blocage qui l'expose désormais à un avenir incertain. (...) Le fait que la quasi-totalité des présidents des fédérations refusent d'intégrer le bureau exécutif du CO et recourent au TAS devrait lui donner matière à réfléchir."

D
i
x
i
t

Une startup veut faire rouler les voitures au... whisky

La société spécialisée dans les biocarburants a fait rouler début juillet une voiture au biobutanol, un carburant issu de résidus de la production du whisky. Ce biocarburant durable est produit à partir du draff, les grains d'orge riches en sucre utilisés dans la fermentation pour produire le whisky, et du pot-ale, le liquide de levure issu de la fermentation.

Fondée en 2011 après quelques années de recherches, Celtic Renewables est parvenue à obtenir un carburant transparent qui peut remplacer directement l'essence ou le gazole.

Pour réaliser son expérience, l'équipe a rempli le réservoir d'une Ford Fiesta avec son biocarburant. En plus d'éviter de consommer un carburant issu du pétrole, le biobutanol a l'avantage de fournir 25 % d'énergie en plus dans un litre que d'autres biocarburants. Un plein de biobutanol permettrait donc de rouler plus longtemps.

Avec 750.000 tonnes de draff et 2 milliards de litres de pot-ale produits chaque année par l'industrie écossaise du whisky, les capacités de production sont particulièrement importantes.

A quatre pattes et en body, des bébés font la course à New York

La course des bébés réunit chaque année à New York une trentaine de chérubins autour d'un tapis de 10 m², pour savoir qui traversera le plus vite, sous les cris attendris de leurs parents. Une seule vraie règle : toute tentative de se mettre debout est disqualifiante, ce qui interdit implicitement tout concurrent de plus de deux ans. Pour le reste, tout est permis ou presque : tétine en bouche, hochets ou téléphones portables agités par la famille pour attirer l'attention. Une tape sur le derrière rembourré par la couche pour relancer un bébé hésitant. Des encouragements sous toutes les formes, y compris biberons et douceurs à grignoter qui les attendent sur la ligne d'arrivée.

Pas de chronomètre, le temps nécessaire pour franchir les 3 mètres de distance est imprévisible pour ces concurrents joliment potelés.

Et la plupart sont venus plus en quête de photos-souvenirs originales que pour le trophée en forme de couche réservé au vainqueur.

Tous s'inclineront au final devant la petite Brooke, 11 mois, qui, sans entraînement particulier, a foncé tête baissée jusqu'à la ligne d'arrivée.

DIALOGUE LANCÉ PAR TEBBOUNE

Les doutes de l'opposition

Le dialogue que veut lancer le Premier ministre avec les partis politiques, les syndicats et Le monde associatif n'attend que le feu vert du président de la République.

PAR KAMAL HAMED

C'est ce que vient d'annoncer Abdelmadjid Tebboune qui a aussi révélé que ce dialogue sera organisée sous forme de conférence à laquelle prendront donc part toutes les parties intéressées par l'initiative du Premier ministre et qui, par voie de conséquence, répondraient de manière positive à cette invitation. A ce titre s'il est certain que les partis, les syndicats et les associations et organisations de la société civile proches du gouvernement et qui soutiennent donc sa politique seront de la partie. Il risque fort bien d'en être autrement des partis qui s'inscrivent en porte à faux de la démarche gouvernementale.

Les signes avant-coureurs sont bel et bien là. En effet les premières réactions émanant du camp de l'opposition ne sont guère réjouissantes pour le Premier ministre. Des partis ont d'ores et déjà exprimés leur scepticisme, voire même leur claire défiance vis-à-vis du contenu que propose Abdelmadjid Tebboune. Mais aussi, par ricochet, des motivations du gouvernement pour cette démarche. Dans ce contexte des partis politiques suspectent le gouvernement de vouloir les associer dans la nouvelle politique qu'il entend mettre en œuvre. Une politique faite de mesures impopulaires. En effet face à la crise qui secoue le pays des suites de la chute des revenus pétroliers et ses néfastes répercussions sur les ressources financières, le gouvernement n'a d'autre choix que d'opérer de sévères coupes dans son budget.

D'ailleurs aussi bien Abdelmadjid Tebboune que certains ministres ne s'en cachent plus et avancent même à visage découvert sur ce terrain. Grosso modo, pour eux, il est impossible de poursuivre dans

une certaine voie alors que les finances du pays sont au plus mal. "L'ère de l'aisance financière est désormais finie" ne cessent-ils de clamer en préconisant clairement de changer de fusil d'épaule en matière de politique de subventions. Une politique très coûteuse pour le budget de l'État il est vrai puisque des milliards de dollars sonnants et trébuchants vont au soutien des prix de certains produits de première nécessité. Une politique qui profite à tout le monde, aux riches comme aux pauvres.

Les temps étant durs, le gouvernement n'a plus les moyens de poursuivre dans cette voie ce d'autant que, par ailleurs, il fait aussi face à d'incommensurables besoins sociaux, comme c'est le cas dans les secteurs du logement, de la santé ou de l'éducation nationale.

Autant dire que les mesures impopulaires sont inévitables même si les officiels se montrent rassurants dans leurs déclarations. C'est pour cette raison essentiellement que l'opposition voit d'un mauvais œil cette démarche de l'exécutif.



Pour certains partis de l'opposition le gouvernement a refusé les offres de dialogue qui lui ont été proposées il n'y a pas si longtemps. C'était il est vrai à l'époque de l'aisance financière et le gouvernement, qui dormait alors sur un immense matelas financier se croyait alors à l'abri de tout contre coup.

K. H.

OUVERTURE DU DIALOGUE NATIONAL

Tebboune attend le feu vert de Bouteflika

PAR INES AMROUDE

Le dialogue politique et social auquel le Premier ministre avait appelé, lors de son passage devant les parlementaires, est déjà dans les tuyaux. L'instruction relative à ce dialogue est fin prête et serait promulguée une fois approuvée par le président Bouteflika, a expliqué Abdelmadjid Tebboune à la presse samedi en marge de sa visite du chantier de la grande mosquée d'Alger.

Après le feu vert du président Bouteflika, le gouvernement contactera les différentes parties représentées en l'occurrence "les partis représentés à l'Assemblée populaire nationale (APN), au Conseil de la nation et le mouvement associatif", a détaillé le Premier ministre ajoutant que "toutes les parties seront présentes pour émettre leurs avis à la faveur d'une conférence ouverte qui sera une occasion pour exprimer les différents avis".

Ladite conférence sera couronnée d'un rapport final "sur la base duquel le débat aura lieu avec les spécialistes", a-t-il ajouté.

"Le gouvernement s'attèlera à l'ouverture de canaux du dialogue et de concertation avec toutes les composantes du tissu national, qu'elles soient politiques, syndicales, académiques ou associatives pour expliquer la démarche de l'exécutif, obtenir la confiance et l'adhésion de toutes les catégories du peuple", ajoute Tebboune prévenant que le gouvernement "s'éloignera des polémiques stériles pour focaliser son effort collectif sur la réalisation de sa mission en faisant prévaloir la stabilité du pays et la cohésion sociale au-dessus de toute autre considération".

Tebboune a indiqué, par la même occasion, que "le gouvernement est conscient qu'un consensus autour des questions nationales majeures facilitera grandement la réalisation des objectifs tracés dans son Plan

d'action pour la mise en œuvre du programme du président de la République", soulignant en outre l'importance d'atteindre un consensus national pour gérer la crise économique en vue de préserver l'indépendance et la souveraineté nationale dans la prise de décision".

La classe politique, pour sa part, est partagée sur la démarche du gouvernement. Ainsi le FFS, lors de son dernier Conseil national, a rejeté l'offre de dialogue, prêtant au gouvernement l'intention de chercher juste "la caution des partis pour la mise en œuvre de la politique d'austérité et de remise en cause des avancées sociales."

Le PT, par la voix de son député Djelloul Djoudi a exprimé sa "satisfaction" quant à l'ouverture de ce dialogue, avertissant néanmoins que son parti ne cautionnerait pas la politique de remise en cause des transferts sociaux. Djelloul Djoudi a suggéré au gouvernement de s'attaquer à l'informel et à la

fraude fiscale pour trouver l'argent nécessaires pour équilibrer le budget de l'État.

Abderrezak Makri, patron du MSP a eu déjà à s'exprimer sur ce dialogue social et politique, acceptant le principe, mais en posant ses conditions.

Belkacem Sahli de l'ANR adhère pleinement à la démarche, considérant que le dialogue "est un mécanisme de gestion de la crise", mais pour lui, "la révision du système des subventions ne signifie pas sa remise en cause totale"

I. A.

GRANDE MOSQUÉE D'ALGER Tebboune limoge Mohamed Guechi

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions du directeur général de l'Agence nationale de la réalisation et de la gestion de la grande mosquée d'Alger, Mohamed Guechi, a-t-on appris hier de source bien informée. Le directeur général de l'Agence a été limogé pour un retard, estimé à quatre mois, dans la réalisation du projet de la grande mosquée, précise notre source. Rappelons que la grande mosquée d'Alger devait être livrée le premier trimestre de l'année en cours.

ARRÊTÉ LE 9 JUILLET 2015 Kamal-Eddine Fekhar libéré

Kamel-Edine Fekhar a été libéré hier, après avoir purgé une peine de deux ans de prison ferme, a annoncé un de ses avocats maître Dabouz sur sa page Facebook. Kamal-Eddine Fekhar a été arrêté le 9 juillet 2015, en compagnie de 27 autres personnes sous l'inculpation d'"implication dans les violences inter-communautaires", dans la foulée des tragiques événements ayant secoué la vallée du m'Zab.

R. N.

ENERGIE

Arezki Hocini installé au poste de président d'Alnaft

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a procédé hier à l'installation d'Arezki Hocini au poste de président du comité de directoire de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft).

Pour rappel, avant cette nomination, M. Hocini occupait le poste de président par intérim d'Alnaft depuis le 23 mars 2017 en remplacement de Sid Ali Betata.

Lors de la cérémonie d'installation, M. Hocini s'est dit "très conscient du rôle important" de l'agence Alnaft pour le développement du secteur de l'énergie.

A ce propos, il a soutenu que cette agence, en collaboration avec Sonatrach, s'attèlerait à améliorer le processus de valorisation du domaine minier et de mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires

afin d'attirer davantage d'investissements.

Selon lui, la conjoncture économique actuelle nécessite l'impulsion d'une "nouvelle dynamique" dans la mise en oeuvre de la politique énergétique dans l'amont pétrolier, en ajoutant que dans l'objectif de valoriser le domaine et d'attirer plus d'investissements, Alnaft "conduira des études, dont deux sont en cours, pour mieux connaître les potentialités des régions du Nord et des bassins du Sud".

Pour sa part, le ministre de l'Energie a appelé les cadres d'Alnaft à améliorer substantiellement les processus de valorisation du domaine minier national et de mettre en œuvre les dispositions nécessaires à même de promouvoir et d'attirer davantage les investissements dans la recherche, la production et l'exploitation des hydrocarbures en Algérie.

Né en août 1958, M. Hocini est titulaire d'un master en physique de l'USTHB (promotion 1982) et d'un diplôme d'ingénieur en géophysique de l'Institut algérien de pétrole (IAP) de Boumerdès (promotion 1985).

Il avait exercé auparavant comme directeur de la banque de données de l'exploration à Sonatrach, puis, successivement, directeur de la division de la banque de données d'Alnaft, membre de son comité de direction, son président intérimaire depuis mars dernier avant d'être nommé président de cette agence.

Créée en 2005, Alnaft a pour rôle de promouvoir les investissements dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures et de délivrer les autorisations de prospection.

R. E.

FAIRE BARRAGE AU FANATISME RELIGIEUX

Les oulémas du Sahel s'impliquent

La Ligue des oulémas et imams du Sahel s'implique davantage pour barrer la route à tout fanatisme. L'Algérie active actuellement avec les pays voisins pour mettre une stratégie d'adaptation de l'enseignement religieux.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

À la dernière rencontre de Nouakchott en Mauritanie, les oulémas et imams du Sahel ont tiré la conclusion de la nécessité de revoir les méthodes d'enseignement de la religion pour l'adapter au contexte actuel. Un atelier consacré à cette question a retenu la recommandation « d'adapter l'enseignement religieux aux derniers développements notamment à l'exigence de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et au fanatisme religieux. L'un des membres algériens de cette Ligue d'oulémas a considéré que "l'engagement de

l'État avec ses institutions académiques et scientifiques et sociales est un signe positif pour atteindre cet objectif". Un autre atelier organisé récemment à Alger dans le même cadre, visait à prémunir les jeunes contre les sources de l'extrémisme et du radicalisme religieux. Les experts, qui ont pris part à cet important séminaire, considèrent que la lutte doit se poursuivre contre ce fléau qui embrase la région paisible du Sahel et même les autres pays du Nord et partout dans le monde. Le point que ces experts considèrent comme crucial est la réforme du manuel scolaire religieux en tenant compte des effets actuels de la tension générée par la violence et l'extrémisme nourris par une "interprétation douteuse et superficielle des textes". Il en ressort un terrorisme violent qui est prêt à se répandre sur toute la planète. Les savants des écoles théologiques du Maghreb et leurs homologues du Sahel ont recommandé vivement de s'attaquer à cette "idéologie de l'obscurantisme" par des réponses scientifiques et académiques en tablant sur le référent malékite qui réunit toute cette région avec la diversité de ces écoles. Il a été constaté que ce courant de pensée qui s'articule autour du "salafisme

de prêche, tente de modeler par ses fetwas et discours le corps social dont beaucoup sont malheureusement tombés dans ces filets". Toutefois, l'éducation religieuse adaptée débarrassée des scories des "lectures tendancieuses et fanatiques" serait le chemin à prendre car pour beaucoup de savants et érudits, l'aspect pédagogique est plus important dans l'axe de la réforme qui doit être traité comme une urgence par ces temps qui courent. Tous sont d'accord que l'Islam religion de la paix et du dialogue entre nations et civilisation doit être le seul véhicule à travers le monde. A ce sujet, il est rappeler que le ministre des Affaires religieuses a réitéré que le seul "réfèrent de l'Islam en Algérie est le



malékisme et son héritage andalou" qui a permis de nourrir les valeurs de tolérance et de paix durant des siècles. C'est autour de cet axe que l'engagement de l'Algérie doit être significatif.

F. A.

FRONTIÈRE AVEC LA TUNISIE Trois terroristes abattus par la Gendarmerie algérienne

Trois terroristes ont été abattus par les éléments de la Gendarmerie algérienne à la frontière avec la Tunisie, a indiqué, hier, l'agence officielle tunisienne TAP, citant le porte-parole de la Garde nationale tunisienne, Khelifa Chibani. Les trois terroristes avaient pris la fuite vers le territoire algérien mardi dernier après un accrochage avec l'armée tunisienne dans la localité frontalière de Boudarias (gouvernorat de Kasserine).

R. N.

SKIKDA

Découverte d'une cache terroriste

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé, hier, la découverte d'une cache terroriste à Skikda au cours d'une opération de recherches entreprise par les éléments d'un détachement de l'Armée

nationale populaire (ANP). Dans le communiqué rendu public en la circonstance le MDN a précisé que "dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de recherche, un détachement

de l'Armée nationale populaire a découvert, le 15 juillet 2017 à Skikda/5^e RM, une casemate pour terroristes, contenant une mine de confection artisanale, un micro-portable, des appareils photo et

des effets de couchage. Aussi, des quantités de substances de vivre, dissimulées dans un fut en plastique, ont été découvertes dans la même localité".

R. N.

EN POSSESSION D'UNE ÉPÉE ET DE CARTOUCHES D'ARMES À FEU

Un individu arrêté à Batna

Un individu a été arrêté avant-hier, samedi 15 juillet, par les gendarmes de la brigade de Barika, dans la wilaya de Batna, en possession d'une épée et de deux cartouches de calibre 12 et de 533

bouteilles de boissons alcoolisées, a indiqué dans un communiqué la Gendarmerie nationale. Le mis en cause, âgé de 29 ans, a été présenté devant le procureur de la

République près le tribunal de Barika, précise le même communiqué, ajoutant qu'une enquête a été ouverte.

R. N.

VOL DANS UNE PHARMACIE À OULED-FAYET

Arrestation de deux individus

Deux individus ont été interpellés par les éléments de la Gendarmerie nationale d'Ouled-Fayet avant-hier, samedi 15 juillet 2017, pour vol dans une pharma-

cie, a indiqué ce corps sécuritaire dans un communiqué. Les deux voleurs présumés, âgés de 20 et 24 ans, ont été arrêtés suite à un appel

téléphonique faisant état d'un vol en flagrant délit dans une pharmacie d'officine.

R. N.

ETUSA-TRANSPORTEURS PRIVÉS

Guerre larvée dans la capitale

PAR RANIA NAILI

Guerre larvée dans la capitale entre l'Etusa et les transporteurs privés ? Si ces derniers ont repris le travail après une grève-éclair, observée dimanche dernier pour protester contre l'intrusion d'Etusa dans certaines lignes suburbaines mal desservies, une véritable guéguerre s'est instaurée depuis. Pour rappel et au grand soulagement des usagers, le transporteur historique des grandes villes du pays, a procédé à la mise en service de près de 250 nouveaux bus, la semaine écoulée. Ses dessertes ciblaient des lignes mal ou aucunement desservies par le privé. Ce dernier avait dans un premier temps observé une grève "sans préavis" de l'aveu même du président du syndicat des trans-

porteurs privés, Fniza Amar, reconnaissant que les lignes renforcées étaient effectivement "bien desservies". Mais la sérénité est loin de s'instaurer et la scène publique consigne, depuis, des agissements des plus répréhensibles, frisant, parfois, le tragi-comique. Ainsi, au niveau des stations, sous emprise du privé, les manigances se multiplient, allant de l'interdiction d'entrée en gare, aux intimidations et autres peaux de banane. Parce que généralisé, le stratagème semble participer d'un plan mûrement réfléchi et tend à pourrir la vie au personnel de l'Etusa. Au niveau de la chaussée, il est observé des jeux dangereux qui menacent et parfois nuisent à l'ordre public de par des provocations exécrables. A titre d'illustration, ce matin du dimanche, aux alentours de 7h30,

un bus privé est sorti en trombe depuis la sortie de la gare routière de Ben-Aknoun pour se mettre devant un véhicule-Etusa qui avait pris la route vers le centre-ville. Une fois placé là, il s'est mis à rouler quasiment au point mort sur les 800 mètres de la nouvelle voie, contraignant le bus de l'Etusa au ralenti. La scène aurait pu prêter à rire, n'était la grosse colère de dizaines d'automobilistes qui se sont trouvés, ainsi, bloqués derrière alors que la circulation était des plus fluides devant. D'ailleurs certains d'entre eux, vociférant et actionnant leurs klaxons à tue-tête voulaient rejoindre le chauffeur privé pour en découdre. En définitive, une situation des plus navrantes qui appelle l'autorité publique à vite réagir.

R. N.

FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'APN prendra part aux travaux à New York

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part du 17 au 19 juillet à New York aux travaux du forum politique de haut niveau sur le développement durable ainsi qu'à la réunion parlementaire prévue en marge des travaux, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. Lors de ce forum, les participants "examineront les mesures devant être prises par les parlementaires pour conférer le caractère institutionnel aux objectifs de développement durable et appuyer leur application sur les plans nationaux", indique-t-on de même source. Dans ce cadre, les participants débattront de "l'éradication de la pauvreté et la promotion de la prospérité dans un monde en perpétuelle évolution". Cette rencontre permettra d'échanger les expériences parlementaires notamment celles liées à la lutte contre la pauvreté et la faim, garantir la sécurité alimentaire et l'égalité entre les deux sexes, encourager l'industrialisation durable, préserver les océans, les fleuves et les sources d'eaux et les exploiter à des fins de développement durable. L'Algérie sera représentée à ces deux réunions par le député de l'APN, Seddik Chihab, membre permanent de la Commission onusienne de l'Union interparlementaire (UIP).

R. N.

SESSION SPÉCIALE DU BAC

Près de 75 % des candidats se sont absentés, selon les syndicats

Près de 75 % des candidats convoqués pour la session spéciale des épreuves de l'examen du Baccalauréat se sont absentés, selon des syndicalistes.

PAR CHAHINE ASTOUATI

À peine 15.000 candidats sur les 104.000 absents ou retardataires, aux épreuves de juin, se sont présentés aux épreuves, entamées jeudi dernier et qui se poursuivront jusqu'à mercredi prochain, toujours selon les estimations des syndicats autonomes qui évoquent des salles d'examen vides et des situations de nombre de surveillants supérieur à celui de candidats dans de nombreux cas.

Pour le coordinateur national du Syndicat national autonome des Professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane *"c'est une catastrophe, la décision des autorités d'organiser cette seconde session spéciale de l'examen du baccalauréat est irréfléchie"*. Le représentant du SNAPEST parle même de *"gaspillage d'argent"* tout en rappelant



avoir sollicité les autorités à songer à revoir l'organisation de l'examen après le premier jour des épreuves, notamment l'option de rassembler les candidats. Le Conseil des lycées d'Alger (Cla), dont les adhérents ont pris la décision de boycotter cette session en ne participant ni à la surveillance ni à la correction, a rappelé par la voix de son coordinateur, Idir Achour, qu'ils avaient averti quant à l'inopportunité d'organiser cette seconde session du baccalauréat.

Pour ces syndicats, l'organisation de cette seconde session du bac s'inscrit en porte à faux avec l'égalité des chances et n'avaient pas manqué de souligner le coût important

de l'organisation de nouvelles épreuves. Côté ministère de l'Éducation nationale, aucun chiffre n'a été rendu public sur les absents de cette seconde session spéciale du baccalauréat. À noter que dans un premier temps la seconde session ne concernait que quelque 10.000 candidats retardataires avant qu'elle ne soit élargie même aux candidats absents qui n'étaient que les candidats libres en écrasante majorité. Et qu'il était prévisible, selon les syndicats, que ces derniers ne se présenteraient pas plus à la deuxième session.

C. A.

RENTÉE SCOLAIRE 2017-2018

Décalée au 6 septembre

Le ministère de l'Éducation nationale a révisé, avant-hier soir, le calendrier pour la rentrée scolaire pour l'année 2017-2018 initialement fixée pour le 3 septembre. En effet, dans une instruction adressée à l'ensemble des directions de l'Éducation, il est indiqué que la rentrée des élèves aura lieu le 6 septembre. Le personnel enseignant reprendra son service le 4 septembre et celui administratif à partir du 20 août.

SIT-IN PRÉVU POUR AUJOURD'HUI

Le Cam revient à la charge

PAR IDIR AMMOUR

Le collectif d'appui aux micro-entreprises lancées dans le cadre de l'Ansej, de la Cnac et de l'Angem dans la wilaya de Tizi-Ouzou, renoue avec les actions de protestation, pour faire aboutir ses revendications. A travers des affiches placardées à travers tous le territoire de la wilaya, le collectif d'appui à la micro-entreprise Ansej-Cnac-Angem (Cam) annonce un sit-in pour la matinée d'aujourd'hui devant le siège de l'Ansej de Tizi-Ouzou au centre ville. Confrontés à des difficultés liées à l'endettement et se trouvant dans l'incapacité de faire face aux charges fiscales et parafiscales et au remboursement des emprunts bancaires en raison, avancent-ils, de l'absence de plans de charge, ces jeunes promoteurs, visent à rejeter à travers cette action l'option prise par le gouvernement pour le rééchelonnement des dettes, mais aussi pour protester contre l'environnement de travail jugé défavorable. Dans son communiqué rendu public, le Collectif d'appui à la micro-entreprise dénonce *"les conséquences désastreuses de la politique d'austérité menée par le gouvernement contre des centaines de milliers de promoteurs en*

difficulté". Pour le CAM, cela va se *"répercuter négativement sur la stabilité sociale, économique et politique du pays"*. Selon les propos recueillis auprès des adhérents dudit collectif *"de nombreuses requêtes ont été adressées aux pouvoirs publics concernés pour trouver des solutions à leurs problèmes. Un plan de sauvegarde des entreprises a été proposé aux autorités. L'arrêt et la levée immédiats de toutes les poursuites judiciaires contre les promoteurs concernés, l'attribution comme point de départ d'un différé de remboursement pour tous les promoteurs, établir à leur profit de nouveaux échéanciers à long terme, assurer une bonification des taux d'intérêt à 100 % pour les crédits accordés"*, sont les quelques propositions avancées par le Collectif d'appui aux micro-entreprises pour permettre à leurs unités de se redéployer sous forme de dotation en plans de charge et par l'instauration d'un environnement de travail favorable pour les micro-entreprises en leur facilitant l'accès aux marchés publics. La mise en place d'un cadre réglementaire du marché de la sous-traitance, l'accompagnement des promoteurs durant la période de remboursement, l'octroi d'avantages fiscaux et parafiscaux par notamment

l'exonération d'impôts, la suppression des droits sur les dépôts de comptes sociaux sont les mesures qui permettront de venir en aide aux promoteurs Ansej, Cnac et Angem en difficulté. Ces revendications sont portées par le Cam, qui s'alarme du recours trop courant à la justice par les organismes créditeurs pour le remboursement des créances, *"sans même se référer, comme l'exige la loi, aux conventions liant les promoteurs aux organismes créditeurs"*, argumente-t-il. Cette situation semble pousser tous les acteurs à perdre la raison. D'un côté, la tutelle par sa mollesse à gérer ce dossier, de l'autre côté, ces jeunes promoteurs, très exigeants semble négliger les règles du jeu et même les valeurs que nos aînés nous ont inculquées : *"Qui paye ses dettes s'enrichit"*. Car cette frange de jeunes ne doit pas faire de l'ombre à celle constituée par des centaines d'autres promoteurs ayant bénéficié de ce même dispositif et qui ont réussi en peu de temps à s'imposer sur le terrain.

I. A.

CRÉATION DE LA DÉLÉGATION NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Adoption du texte à la prochaine rentrée sociale

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le chargé des activités au Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR), Ahmed Naït Hocine, a annoncé hier à Alger que le texte de loi relatif à la création de la Délégation nationale de la sécurité routière était fin prêt et serait *"approuvé par le gouvernement à la prochaine rentrée sociale"*. M. Naït Hocine a indiqué, en marge du lancement à la place el Kettani à Bab El-Oued, de la campagne nationale de prévention contre les accidents de la route, que le texte de loi portant création de la délégation nationale de la sécurité routière était fin prêt et serait soumis au secrétariat général du gouvernement *"pour*

approbation en septembre ou octobre au plus tard".

Il a rappelé à l'occasion que la Délégation nationale de sécurité routière assumerait les missions du CNPSR et celles du Centre national des permis de conduire.

Il a souligné, à cet effet, que l'action se poursuivait au niveau de la commission mixte chargée de l'élaboration de la loi relative au permis à points *"qui entrera en vigueur fin 2017 ou début 2018"*.

Concernant la campagne d'été de prévention contre les accidents de la route, le directeur du centre a affirmé que cette campagne toucherait en premier lieu 6 wilayas côtières (Béjaïa, Oran, Jijel, Mostaganem, Annaba et Aïn-Témouchent), outre Alger.

Après avoir rappelé que cette campagne a choisi le slogan *"Conduire doucement pour éviter le danger"*, il a précisé qu'outre la distribution de dépliants, le collage d'affiches sur les routes et les plages, cette campagne aura recours aux nouvelles technologies et aux espaces virtuels, en vue de sensibiliser les citoyens sur le non-respect des règles de conduite, en particulier les jeunes et les enfants.

La tranche d'âge entre 18 et 29 ans représente 35 % des victimes des accidents, tandis que 30 % sont des conducteurs avec un permis de conduire de moins de deux années.

R. R.

ENTRE JANVIER ET MAI 2017

1.343 morts et 14.500 blessés enregistrés sur les routes

Les accidents de la route ont fait 1.343 morts et 14.500 blessés durant les cinq premiers mois de 2017, selon les statistiques du Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR).

Les statistiques du centre présentées au lancement de la campagne nationale de prévention contre les accidents de la route ont démontré que le nombre de décès a reculé de 177 cas par rapport à la même période de l'année précédente (janvier à mai 2016) où 1.520 individus avaient trouvé la mort dans des accidents de la circulation, soit un recul de 11,64 %.

Le nombre de blessés dans les accidents de la route a également connu un recul de 16,43 % par rapport à l'année dernière, en enregistrant 17.350 blessés contre 14.500 pour l'an dernier soit un recul de 2.850 cas.

S'agissant du nombre d'accidents de la route enregistrés entre janvier et mai 2017, 10.206 accidents ont été enregistrés contre 11.663 durant la même période en 2016, soit une baisse de 12,49 %.

Avec 601 accidents, la wilaya d'Alger vient en première position, suivie de M'sila avec 456 accident et Sétif avec 428.

Concernant le nombre de décès générés par les accident de la route, la wilaya de M'sila est en tête de liste avec 66 victimes suivie par Alger qui a enregistré 62 morts et Batna avec 56 décès.

Le CNPSR a souligné que le facteur humain demeurait la cause principale des accidents de la route, ajoutant que les statistiques avaient démontré que 9.785 accidents enregistrés entre janvier et mai reviennent au non-respect du code de la route.

R. N.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Le réseau Nada appelle à accélérer la promulgation des décrets exécutifs

Le président du réseau algérien de défense des droits de l'enfant "Nada", Abderrahmane Arar, a appelé à Alger à accélérer la promulgation des décrets exécutifs de la loi relative à la protection de l'enfance du 15 juillet 2015.

PAR RAYAN NASSIM

Lors d'une rencontre sur les droits des enfants organisée par "Nada" à l'occasion de la Journée nationale de l'en-

fant, célébrée le 15 juillet de chaque année, M. Arar a insisté sur la nécessité d'"accélérer la "promulgation des décrets exécutifs de la loi relative à la protection de l'enfance pour consolider les mécanismes de la protection sociale de l'enfant stipulés par la loi, notamment ceux liés aux services du milieu ouvert et aux centres d'accueil d'enfants en danger ainsi que les enfants délinquants".

S'agissant de la prise en charge des enfants sur terrain, le responsable de "Nada" a mis l'accent sur l'importance de se concentrer sur l'intégration sociale et familiale des enfants en danger après une prise en charge psychique et sanitaire, et ce, pour "éviter toute sorte de motivations menant à la délinquance".

Par ailleurs, M. Arar a souligné "l'import-

tance d'impliquer la société civile dans l'enrichissement et l'examen d'un avant projet relatif à la modification de la loi des associations, rappelant les différentes modifications de cette dernière, notamment l'amendement effectué en 2012".

Sous le slogan "L'avenir est à nous", cette rencontre de sensibilisation ayant connu la participation d'environ 400 enfants relevant de plusieurs régions du pays accompagnés de leurs parents, et en présence de plusieurs représentants de divers secteurs et départements ministériels, a été marquée par l'animation de plusieurs activités artistiques dont des pièces théâtrales et des films, outre la distinction des enfants ayant fait les plus beaux dessins.

R. N.



DANS LES WILAYAS CÔTIÈRES

5.900 enfants bénéficient de séjours de solidarité

PAR ROSA CHAOUÏ

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme Ghania Eddalia, a souligné, à Mostaganem, que 5.900 enfants, issus de familles nécessiteuses ont bénéficié de séjours de solidarité dans les wilayas côtières.

La ministre a procédé au lancement d'un séjour de solidarité au centre psycho-pédagogique des enfants déficients mentaux à Mazaghran où elle a souligné que 5.900 enfants issus de familles nécessiteuses et des orphelins de 20 wilayas du Sud et des Hauts-plateaux bénéficieront de séjours

durant les vacances d'été dans l'une des 14 wilayas côtières.

Elle a ajouté que la wilaya de Mostaganem accueillera 300 enfants des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux en deux sessions et ce, jusqu'au 11 août prochain, soulignant que Mostaganem est prête à accueillir 400 enfants dans le cadre de cette opération de solidarité.

La ministre a souligné que trois wilayas ont été intégrées à cet élan de solidarité par rapport à l'année dernière. Il s'agit de Souk Ahras, Khenchela et Tébessa.

A cette occasion, Ghania Eddalia a appelé les encadreurs de ces séjours à améliorer

les conditions d'accueil et de prise en charge des enfants.

Par ailleurs, la ministre a inspecté plusieurs structures relevant de son secteur à l'instar du centre spécialisé de rééducation de mineurs, l'établissement de l'enfance assistée, le centre d'accueil des personnes âgées de Sayada. Auparavant, elle a présidé l'ouverture d'une journée d'étude, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'enfant, commémorée pour la première fois en Algérie sous le slogan "La Parole à l'enfant", rappelle-t-on.

R. C.

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES DEPUIS DE LE DÉBUT DE L'ANNÉE

3.578 personnes touchées

Les intoxications alimentaires ont touché 3.578 personnes dont 2 écès enregistrés au cours du premier semestre 2017, a indiqué à Alger le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane.

Sur ces 3.578 cas, 2.611 ont été enregistrés au niveau de la restauration collective, des fêtes familiales et des repas familiaux, soit un taux de 73 %, a précisé

M. Aït Abderrahmane lors d'une rencontre qui a regroupé le ministre du Commerce, Ahmed Abdelhafid Saci, avec les cadres de son secteur.

Quant aux deux décès, ils ont été enregistrés à El-Oued et à El-Bayadh, a relevé le même responsable.

Il est constaté que sur les 48 wilayas du pays, celles où aucun cas d'intoxication alimentaire n'a été signalé sont au nombre de 8: Aïn-Defla, El-Taref, Mila, Naâma,

Oum-El-Bouaghi, Souk-Ahras, Tissemsilt et Tlemcen.

Selon le bilan qu'il a présenté, les wilayas qui ont enregistré le plus grand nombre de personnes touchées par les intoxications alimentaires au 1er semestre 2017 sont Bouira avec 933 cas (26 % de la totalité), El Oued avec 406 cas (11 %), Alger avec 345 cas (9 %) et Mascara avec 293 cas (8 %).

R. N.

MULTIPLICATION DES MONTICULES D'ORDURES DANS LA CAPITALE

De la sensibilisation à la sanction

Les gros tas d'immondices qu'il est devenu habituel de voir dans divers endroits des quartiers populaires de la capitale, sont on ne peut plus préoccupants quand on sait les sérieux dangers qu'ils représentent pour la santé publique. Evoquant, dimanche, ce phénomène attentatoire à l'image d'"Alger la blanche" un qualificatif attribué désormais faussement à la capitale, la chaîne 3 de la Radio algérienne l'impute aux "actes d'incivisme" de citoyens peut respectueux des horaires d'enlèvement des ordures ménagères par les services de nettoyage. "Sortir ses poubelles en pleine journée, abandonner ses déchets dans des jardins publics ou à la plage, s'en débar-

asser par la vitre de son véhicule", sont autant de pratiques condamnables que relève le reporter lequel tente de comprendre ces comportements en questionnant des personnes rencontrées dans les espaces publics. "Les gens jettent leurs déchets n'importe où. Ce n'est pas normal", déclare l'une d'elle. Une seconde plaint, pour sa part, les éboueurs "qui passent leur temps à ramasser des saletés sans arrêter".

Un cadre au ministère de l'Environnement, Tahar Tolba est catégorique : il faut, s'écrit-il, faire payer les pollueurs pour leurs actes. "C'est un principe d'équité", déclare-t-il, ajoutant que si le pollueur n'est pas à même de

réparer son acte, il devra s'acquitter d'une redevance, les pouvoirs publics n'étant pas obligés de nettoyer à sa place. Abondant dans le sens de la création d'une "police municipale", le président de la commune d'El-Mouradia, Mourad Samer, confie que ses prérogatives ne lui permettent pas de verbaliser un contrevenant pris en train de souiller l'espace public. L'auteur du reportage croit savoir que l'enlèvement et la gestion des déchets urbains constitue l'un des problèmes majeurs des autorités locales. Pour tenter de venir à bout du problème il estime utile d'organiser des campagnes de sensibilisation "répétitives appuyées par des actions répressives".

R. N.

INCENDIE DE LA FORÊT DE BÉNI-OUARTILANE

600 hectares ravagés

L'incendie de la forêt de Béni - Quartilane, déclaré mercredi dernier et qui a fini par ravager 600 hectares a été totalement maîtrisé, a affirmé hier le chargé de la communication à la direction de la Protection civile, le lieutenant Ahmed Laâmamra.

Le dernier foyer de cet incendie sur le mont Azrou-Ifelène a été éteint samedi en fin d'après-midi après trois jours de lutte ayant nécessité la mobilisation des moyens de 11 unités de la wilaya de Sétif, la colonne mobile de Bordj-Bou-Argeridj, les services de la conservation des forêts, des communes, des travaux publics, de la gendarmerie et des citoyens. Les flammes ont ravagé 600 hectares de peuplements de pins d'Alep, de chênes verts et de broussailles, a indiqué la même source expliquant que la surveillance des 40 foyers de cet incendie est encore assurée par les services des forêts et de la Protection civile de crainte de les voir repartir de nouveau.

Des "températures excédant les 44 degrés, des vents moyens chauds et le relief accidenté de ces montagnes ont rendu la lutte contre cet incendie particulièrement difficile", a précisé le lieutenant Laâmamra qui a indiqué que la priorité a été d'assurer la sécurité des populations des hameaux d'Ighil-Aït-Malek, Ismaïne, Tizi Ouato, Lemzine, Aït-Moussa, Ilmouthen, Thalmaeth, Agrou- Ouakli et Ourir-Illoulène.

Les "flammes ont été particulièrement intenses durant la journée de jeudi atteignant plus de 10 mètres de haut provoquant un vaste nuage de fumée", a ajouté la même source qui a noté que des enquêtes ont été ouvertes pour déterminer les circonstances de ce sinistre.

R. N.

SECTEUR DE L'AUTOMOBILE

Aucun "véhicule importé avec la devise de l'État" depuis janvier 2017

S'agissant de l'octroi de licences importation de véhicules au titre de l'année 2017, le ministre s'est gardé de donner de date, laissant entendre que celle-ci reste tributaire des résultats de la commission installée par le ministère de l'Industrie.

PAR RIAD EL HADI

Aucun véhicule n'a été importé avec la devise de l'État depuis janvier 2017, a tenu à expliquer le ministre du Commerce, Ahmed Saci, lors d'un point de presse en marge d'une réunion avec les cadres de son secteur. Interrogé sur les 530 millions dollars d'importations de véhicules enregistrés sur les cinq premiers mois de l'année en cours, le ministre a expliqué que ces voitures ont été importées par des particuliers avec leurs propres moyens financiers en utilisant les licences de moudjahidine : "C'est leur droit sachant que maintenant, on ne permet plus l'importation de véhicules", a-t-il précisé. S'agissant de l'octroi de licences importation de véhicules au titre de l'année 2017,



le ministre s'est gardé de donner la date de livraison de ces licences, en laissant entendre que celles-ci restent tributaires des résultats de la commission installée par le ministère de l'Industrie, chargée d'établir un nouveau cahier des charges pour la construction automobile.

"Le travail se fait actuellement au ministère de l'Industrie pour requalifier le cahier des charges relatif à la construction automobile", a-t-il poursuivi.

"C'est un secteur qui est maintenant sous

le coup des licences d'importation. Quand la licence sera libérée, les quotas connus et les conditions portées à la connaissance de tous les concessionnaires, on connaîtra alors les conditions dans lesquelles évoluera cet aspect de la distribution de véhicules", a-t-il déclaré.

"C'est un tout et c'est un travail qui sera mené d'une manière globale par le ministère de l'Industrie", a-t-il dit en guise de réponse à un journaliste qui l'interrogeait si les quotas des licences d'importation

seraient définis une fois le nouveau cahier des charges établi.

Et d'ajouter : "Quand le travail de cette commission aura pris fin, tous ces questionnements trouveront les réponses au moment opportun".

Concernant l'aspect de la production industrielle de véhicules, il a fait valoir que le dossier est actuellement ouvert au niveau du ministère de l'Industrie et au niveau d'une commission de travail dont les résultats des travaux seront connus prochainement.

Selon lui, les travaux de cette commission vont permettre une organisation claire quant à l'industrialisation et la commercialisation, y compris pour la vente des véhicules sur le marché parallèle.

Abordant les négociations avec l'OMC, le ministre a rappelé que douze rounds de négociations ont déjà eu lieu et qu'un autre était prévu durant l'année 2017, tenant à préciser que le principe à respecter est "la préservation du marché national et les composantes de l'industrie locale".

Quant au respect des engagements commerciaux de l'Algérie avec ses partenaires, Ahmed Saci a soutenu que "l'Algérie est en train de préserver une industrie récente et ses équilibres financiers, et ce, sans toucher à ses relations avec d'autres pays".

R. E.

LUTTE CONTRE L'INFORMEL ET LES TRANSACTIONS ILLICITES

L'État plaide la multiplication des grands ensembles de distribution

PAR RACIM NIDAL

La multiplication des grands ensembles de distribution et de commercialisation demeure "une des solutions efficaces" pour lutter contre l'informel et les transactions illicites, a estimé le ministre du Commerce, Ahmed Saci.

"Les transactions commerciales sans factures ont atteint au premier semestre 2017, 69 milliards de dinars et pour mieux maîtriser le secteur, il serait nécessaire de multiplier autant que possible les grandes surfaces de distribution et de commercialisation", a indiqué le ministre dans un point de presse, tenu en marge d'une visite de travail dans cette wilaya.

Ahmed Saci a mis l'accent sur l'importance du vaste programme de réalisation des marchés de gros des fruits et légumes à l'échelle nationale pour mieux gérer la production agricole, a appelé à l'intégration du secteur privé dans la réalisation de grandes surfaces pour une meilleure maîtrise des transactions commerciales. Mettant en avant l'importance des efforts déployés par l'État à l'échelle locale et nationale pour lutter contre le phénomène des transactions commerciales illicites à travers notamment le contrôle, le ministre a également préconisé des partenariats entre les producteurs et les distributeurs "pour mettre fin à l'informel et à la spéculation dans l'objectif de préserver l'économie nationale et la santé du citoyen". Dans ce sens, Ahmed Saci a affirmé que "l'Algérie pourrait abriter jusqu'à trois cent grandes surfaces commerciales", soulignant que cette forme d'organisation

du commerce contribuera à la "réduction des transactions commerciales illicites, l'amélioration de la qualité des produits et la maîtrise des prix des produits alimentaires".

Par ailleurs, le ministre, qui a réitéré l'engagement de l'État à soutenir et promouvoir la production nationale, a affirmé que "les procédures et décisions prises dans ce cadre ne sont appliquées qu'avec le consentement de toutes les parties concernées notamment en ce qui concerne la production pharmaceutique".

S'agissant de la délivrance des autorisations d'importation des produits alimentaires notamment, Ahmed Saci a indiqué que "les mesures prises dans ce chapitre prennent en considération l'engagement de l'Algérie vis-à-vis des pays avec lesquels des conventions ont été conclues et la disponibilité des produits alimentaires sur le marché local".

A son arrivée à Constantine, le ministre du Commerce avait visité la boulangerie industrielle de la commune de Ben-Badis, avant de se rendre dans une entreprise privée de fabrication de lingettes à Aïn-Smara et de poser la première pierre d'un projet de réalisation d'un centre commercial à la ville Ali-Mendjeli et l'inauguration d'une structure similaire dans cette même ville.

Le ministre s'est également rendu au marché de proximité de la cité Zouaghi-Slimane puis au laboratoire régional de contrôle de qualité, l'unique en Algérie assurant le contrôle des électroménagers.

R. N.

FINANCEMENTS VERTS

D'énormes progrès en une année

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) s'est félicité des "énormes progrès" enregistrés en 2016 par les pays du G20 et d'autres États dans la mobilisation de capitaux publics et privés à la réalisation d'un développement durable. En 2015, une étude de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) indiquait que 2,5 milliards de dollars manquaient chaque année aux investissements nécessaires pour faire du développement durable une réalité dans les pays en développement.

Cependant, une nouvelle enquête du Pnue consacrée aux progrès effectués dans le financement vert souligne que les secteurs public et privé ont développé des dizaines de politiques et de produits financiers qui montrent leur détermination à renverser cette tendance.

"Cette nouvelle recherche du Pnue, une contribution au Groupe d'étude sur les financements verts du G20 (GFSG), montre des progrès encourageants à cet égard", a déclaré le directeur exécutif du PNUE, Erik Solheim.

Le rapport de synthèse des financements verts du G20, adopté lors du Sommet des dirigeants du G20 à Hangzhou, en Chine en septembre 2016, a défini sept options identifiées par le GFSG

pour accélérer la mobilisation du financement vert. Au cours de la dernière année, tous les membres du G20 et la communauté internationale ont fait des progrès considérables sur ces sept options, à travers des actions nationales de plus en plus systémiques, une plus grande coopération internationale et un plus grand leadership du marché, a indiqué le Pnue. De plus en plus de mesures liées au financement vert ont été introduites depuis juin 2016 en comparaison à toute autre période d'un an depuis 2000. Ces tendances et mesures ont entraîné une augmentation des flux de financement vert, notamment dans l'émission d'obligations vertes, qui ont progressé d'environ 100 % pour atteindre 81 milliards de dollars en 2016. Quatre nouveaux fonds d'obligations verts ont été lancés au premier trimestre de 2017, a précisé le Pnue. "Le défi consiste maintenant à augmenter rapidement les flux de capitaux vers des investissements qui soutiendront nos Objectifs de développement durable et créeront des entreprises écologiques commercialement viables pour les décennies à venir", a déclaré M. Solheim.

"Le G20 et d'autres ont amorcé le processus. Il est maintenant temps d'appuyer sur l'accélérateur".

R. E.

ILLIZI

1.815 nouvelles places pour le secteur de la formation

1.815 nouvelles places de formation sont offertes dans la wilaya d'Illizi en prévision de la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session de septembre). Ces places se répartissent entre les différents modes de formation, dont la formation résidentielle (560 places), l'apprentissage (525), la formation en milieu rural (400), la formation passerelle et les cours du soir (140).

La formation de la femme au foyer s'est vue accorder 200 postes, la formation qualifiante (90) en plus de 60 postes pour la formation de techniciens supérieurs à travers les différents établissements de la formation à Illizi.

La nomenclature de la formation sera étoffée, lors de la prochaine session, par l'ouverture de 4 nouvelles spécialités de formation de technicien supérieur d'hygiène, sécurité et environnement au centre de formation professionnelle de la commune de Debdeb, de technicien supérieur conducteur de travaux à l'institut spécialisé de la formation professionnelle Brahim-Ag-Bakkeda de Djanet, technicien en électronique-auto au centre de formation Ahmed-Zabana d'Illizi, en plus de la formation de techniciens en jardinage et espaces verts.

Les inscriptions ont été lancées à travers les différents établissements de la formation de la wilaya. Pour mener à bien l'opération tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés afin d'attirer le plus grand nombre de jeunes.

Un riche programme de sensibilisation et de vulgarisation des différentes spécialités de formation dispensées a été élaboré, en plus de l'animation d'émissions radiophoniques, l'exploitation des réseaux sociaux et le placardage d'affiches d'explication à travers les sites et places publics.

LAGHOUAT

1.588 unités LPL attribuées avant septembre

Les clefs de 1.588 logements de type public locatif (LPL) seront remis à leurs bénéficiaires avant le mois de septembre prochain, dans la commune de Laghouat.

La liste des bénéficiaires a été déjà établie, contrôlée et soumise à la commission des enquêtes administratives impliquant l'ensemble des services concernés.

Concernant les chantiers de ces logements, certaines retouches intérieures telles que la peinture et des aménagements extérieurs de certaines parties restent à finaliser, avant de procéder à l'opération d'attribution.

Les démarches sont accélérées pour procéder à la remise de ces logements en prévision de la rentrée sociale, afin de permettre aux familles le transfert de la scolarité de leurs enfants.

La wilaya de Laghouat a bénéficié, ces dernières années, d'un total de 16.500 logements de type LPL, qui sont dans leur ensemble à un stade avancé de leurs chantiers.

APS

ADRAR, ENVENIMATION SCORPIONNIQUE

6 décès déplorés suite à l'indisponibilité du sérum

1.809 piqures de scorpion ont été enregistrées à travers la wilaya d'Adrar. 6 décès ont malheureusement été déplorés dans la commune frontalière de Bordj-Badji-Mokhtar depuis le début de l'année en cours.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a appris l'APS auprès de la direction du secteur de la Santé d'Adrar. Les cas mortels d'envenimation scorpionnique ont été relevés durant les mois de mai (5 cas) et de juin (1 cas) et ont touché des enfants âgés entre 4 mois et 9 ans, décédés en dépit du fait qu'ils aient été évacués vers les struc-

tures de santé et y ont reçu les soins nécessaires, a précisé le représentant du bureau de la prévention à la direction de la santé, Mohamed Seddiki.

Le décès de ces enfants est déploré en raison notamment de l'absence au sein de l'établissement public de proximité de Bordj-Badji-Mokhtar de l'antidote adapté au traitement du type de venin de scorpion répandus dans la région de Bordj-Badji-Mokhtar. Ce "sérum est actuellement indisponible", a expliqué Mohamed Seddiki.

Le même responsable a fait état de la disponibilité par contre, et en quantité suffisante, du sérum anti-venin de scorpion, de fabrication nationale, et ce dans toutes les structures de santé, sauf qu'il n'est pas adapté à la particularité du venin des scorpions existant dans la région de Bordj-Badji-Mokhtar, sans compter celle de la

région voisine de Timiaouine.

L'épidémiologiste Mohamed Mabrouki a mis l'accent, pour sa part, sur le renforcement de la vigilance sanitaire, le respect des consignes de prévention sanitaire de l'envenimation due aux scorpions, le non recours aux procédés thérapeutiques traditionnels dans le traitement des piqures de scorpion, en plus de veiller à l'hygiène du milieu et d'intensifier les campagnes de sensibilisation sur les dangers de cet insecte nuisible.

Les piqures de scorpions sont en nette hausse dans la wilaya d'Adrar où il est fait état de 1.809 cas durant le premier semestre de 2017, contre 1.579 cas durant toute l'année 2016, selon la même source.

B. M.

CHERCHELL, ACADÉMIE INTERARMES HOUARI-BOUMEDIENNE

Journées portes ouvertes au profit des jeunes

Les portes ouvertes sur l'Académie militaire interarmes de Cherchell (Amia) Houari-Boumediene de Cherchell, qui se sont clôturées le 12 du mois en cours, ont enregistré une forte affluence notamment de jeunes et de femmes.

Cette manifestation, qui a fait suite à la cérémonie de sortie de promotion d'officiers, a permis de faire connaître les opportunités de formation proposées par cette prestigieuse académie et les conditions d'adhésion aux rangs de l'Armée nationale populaire.

La première halte des groupes de visiteurs a été la salle pluridisciplinaire où était diffusé un documentaire sur la création et les étapes de développement de l'Amia en présence du directeur général de l'enseignement supérieur, le général Bouras Noureddine et des cadres de l'Amia.

Cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre du plan de communication des forces terrestres pour l'année 2017, "vise à faire connaître la plus ancienne institution de formation de l'armée", a rappelé le chef de service de la communication, de l'information et de l'orienta-

tion, le lieutenant-colonel Sid-Ali Hamouda dans son allocution d'ouverture de ces portes au nom du commandant de l'Amia, le général-major, Ali Sidane.

Lors de l'inauguration de ces portes ouvertes, le lieutenant-colonel Hamouda a précisé que "cette manifestation intervient pour mettre en œuvre la politique d'ouverture qu'adopte le Haut-Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) en faveur des citoyens, notamment la catégorie des jeunes et refléter la véritable image de l'Académie".

Les hôtes de cette école ont pu également visiter le musée de l'Amia qui propose un voyage à travers l'histoire de l'Algérie ainsi que la salle réservée à l'histoire de l'Amia de même que la base matérielle de cet édifice qui comprend des équipements techniques, scientifiques et pédagogiques, ainsi que des salles de lecture, des laboratoires de langues et une exposition des différents types d'armes automatiques.

Selon le général Bouras, ces potentiels permettent de "former des promotions

jouissant d'une grande compétence professionnelle et garantissent un niveau à la hauteur des ambitions du Haut-Commandement de l'armée". La saison 2016-2017 a connu la sortie de promotion d'officiers diplômés en master pour la première fois dans l'histoire de la formation militaire de l'Amia.

L'Académie militaire de Cherchell assure plusieurs types de formation, y compris la formation fondamentale destinée spécialement aux engagés dans toutes les forces et services de l'ANP et l'enseignement supérieur destiné à la session de commandement et de perfectionnement outre la formation militaire de base et la formation universitaire.

Ouverte depuis 1963, l'Amia est passée par plusieurs phases dont la dernière en 2007, à travers lesquelles, un caractère formatif a été attribué à cette entreprise, consistant en l'enseignement fondamental de deux paliers en vue d'unifier la formation pour tous les officiers de l'ANP et aussi bâtir des ponts menant vers l'enseignement supérieur.

APS

ORAN, PILLAGE D'ŒUFS DE FLAMANTS ROSES

La conservation des forêts dépose plainte



La conservation des forêts de la wilaya d'Oran a déposé une plainte auprès de la Gendarmerie nationale contre des individus qui procéderaient au pillage d'œufs d'oiseaux migrateurs.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les pillleurs sévissaient au sein de la Sebkhia d'El Mactaa, a appris l'APS auprès du district de la conservation des forêts à Arzew. C'est suite à des informations faisant état de la présence d'individus procédant au pillage d'œufs d'oiseaux migrateurs, dont malheureusement des espèces protégées par différentes conventions internationales, que la Conservation des forêts a déposé plainte auprès des services de la Gendarmerie nationale. La grande Sebkhia d'Oran, de par la richesse de sa biodiversité faunistique et floristique, a été classée zone protégée par la convention internationale de Ramsar en 2001. Le site abrite plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs protégées tels l'érisma à tête blanche, la sarcelle marbrée, la grèbe à cou noir, le flamant rose et la tadorne de Belon. Ces "espèces sont considérées par

l'Union internationale de conservation de la nature (UICN) comme espèces en danger", explique Ali Mahadji, un ornithologue amateur qui connaît bien les lieux. Ali Mahadji avait déjà donné l'alerte sur le pillage d'œufs des oiseaux migrateurs au niveau de la zone humide d'El-Mactaa. Ce phénomène n'est pas nouveau puisque, l'année dernière, il avait surpris les pillleurs d'œufs à plusieurs reprises. Ce spécialiste qui surveille le site depuis quatre années, a constaté cette saison une "nette diminution" de certaines espèces et la disparition totale d'autres. Le pillage d'œufs serait sans doute une cause de cette situation. Cette année, il n'y a plus de trace de l'érisma à tête blanche, une espèce d'oiseau rare et protégée dans le monde entier. "Une colonie de dizaines d'individus avait été observée la saison écoulée", a souligné le même ornithologue. Il a estimé que "le plus alarmant dans cette situation, c'est que les pillleurs ne sont pas des connaisseurs et ramassent tout ce qui leur tombe sous la main". Ces comportements mettent en danger la pérennité de plusieurs espèces, déjà rares et fragiles. L'érisma et le flamant rose sont des oiseaux très nerveux qui abandonnent leurs nids, leurs œufs et leurs oisillons à la moindre alerte.

Les espèces étant protégées, les pillleurs risquent une amende et la saisie du matériel utilisé pour leurs pratiques frauduleuses. La surveillance du site par les gardes forestiers sera intensifiée pour préserver les oiseaux et leurs œufs. Toutefois, les spécialistes s'interrogent sur l'usage de ces œufs non destinés à la consommation humaine. Le secrétaire général de l'association écologique Barbarous, Amine Chakouri, qui a observé, pour sa part, le pillage d'œufs de goélands au niveau de l'île Plane et des îles Habibas, a indiqué qu'il dispose d'informations selon lesquelles ces "œufs servent à la préparation de gâteaux à qualité douteuse revendus à la sauvette à un prix défiant toute concurrence". D'autres sources évoquent un "trafic illégal au profit de l'industrie pharmaceutique alors que d'autres n'hésitent pas à parler de l'utilisation des œufs d'échassier dans des rituels de sorcellerie". Dans tous les cas les spécialistes sont unanimes à estimer que quel que soit l'usage de ces œufs, il est impératif d'intervenir pour arrêter ces agissements qui mettent la biodiversité de cette zone en danger.

B. M.

CONSTANTINE, EXTENSION DU TRAMWAY

Prévision de 24 rames supplémentaires

Le ministre des Travaux publics et du Transport, Abdelghani Zaâlâne, a souligné, la nécessité de livrer, en "août 2018", la première tranche du projet d'extension du tramway de Constantine, de la station Zouaghi-Slimane à l'entrée de la nouvelle ville Ali-Mendjeli. La seconde tranche de ce projet, qui s'étend de l'entrée d'Ali-Mendjeli à l'université Constantine 2 Abdelhamid-Mehri, sera réceptionnée "vers la fin du 1^{er} semestre 2019", a souligné le ministre lors de l'inspec-

tion du chantier d'extension du tramway à l'entrée de la nouvelle ville. Les deux tranches de cette extension, totalisant une distance globale de 10,35 km et comprenant 12 stations, sont prévues dans un délai de 35 mois et nécessitent une enveloppe financière de 27,7 milliards DA.. Considérant que la rentabilité économique de ce projet est "garantie à 100 %", le ministre a aussi mis l'accent sur l'importance sociale de ce projet qui raccordera le chef-lieu de wilaya à la ville Ali-Mendjeli, perme-

ttant une meilleure mobilité des citoyens et un allègement de la tension sur le trafic automobile entre les deux villes. Au total, 24 rames supplémentaires sont en outre prévues pour cette extension et s'ajouteront aux 27 rames du tramway actuellement opérationnelles sur la ligne Benabdelmalek Ramdane-Zouaghi Slimane sur un linéaire de 8,1 km.

APS

OUARGLA

68.906 qx de céréales récoltés en 2016/2017

Une moisson de 68.906 quintaux de céréales a été réalisée au terme de la campagne moissons-battages de la saison agricole 2016-2017 dans la wilaya de Ouargla. Cette campagne a donné lieu à une moisson de 64.948 quintaux de blé dur, 3.748 quintaux d'orge et 375 quintaux de blé tendre, sur une superficie globale de 4.000 hectares, dont 2.516 ha ensemencés en blé dur et 1.484 ha en orge, en hausse sensible par rapport à l'année dernière qui avait enregistré une récolte de 28.443 quintaux de céréales. Cette hausse de la production est expliquée par l'extension des superficies emblavées qui sont passées de 926 hectares la saison écoulée à 1.894 hectares cette année, dont une superficie de 1.754,5 quintaux dédiés au blé dur, 15 hectares au blé tendre, 109,15 hectares à l'orge, en plus de 15 hectares dédiés à la production fourragère destinée à l'aliment de bétail. La céréaliculture est concentrée notamment au niveau des zones de Sidi-Khouiled (856 ha), Ouargla (plus de 395 ha), Hassi Messaoud (350 ha) et le reste à travers la daïra de N'goussa. Occupant quelque 47 opérateurs agricoles, dont 24 dans la daïra de Sidi-Khouiled, la céréaliculture a vu la mobilisation, cette saison, de 85 pivots, contre 47 la saison dernière, selon la même source.

247 nouveaux postes budgétaires pour le secteur de l'Éducation

Le secteur de l'Éducation dans la wilaya d'Ouargla s'est vu accorder, au titre de l'exercice en cours, 247 nouveaux postes budgétaires, tous grades et catégories confondus. Il s'agit de 117 postes retenus pour le palier secondaire et concernant les postes de proviseur et de censeur (11 chacun), de surveillant général (10), d'adjoint de l'éducation (40), de conseiller d'orientation scolaire et professionnelle (1), d'économiste principal (5), d'intendant (5), d'intendant-adjoint gestionnaire (6), de sous-intendant (8) et de conseiller pédagogique(20). La même source fait état aussi de 130 postes retenus pour les cycles moyen et primaire et se répartissant entre directeur d'école primaire (41 postes), sous-directeur d'école primaire (42), conseiller de restauration scolaire (2), conseiller pédagogique (40) et adjoint-principal de laboratoire (5). L'opération de réception des dossiers de candidature s'effectue depuis la fin mai dernier au niveau de la direction de l'Éducation de la wilaya et se poursuit jusqu'au 19 juin courant, en prévision du concours d'accès (épreuves d'écrit et oral). Le secteur de la wilaya d'Ouargla a accueilli, au titre de la saison scolaire 2016-2017, un effectif de près de 183.000 élèves, dont 6.578 nouveaux inscrits, répartis sur 474 établissements (312 écoles primaires, 112 collèges et 50 lycées).

APS

IRAN

2 morts au cours d'une attaque terroriste contre une zone frontalière

Deux ouvriers ont été tués samedi dans une attaque contre une zone frontalière entre l'Iran et le Pakistan, dans la province de Sistan-Balouchistan.

L'information a été donnée par un communiqué des Gardiens de la révolution, qui affirment que l'un des terroristes a été abattu. "Un groupe terroriste lié aux services de renseignements étrangers a lancé samedi après-midi une attaque contre la frontière depuis le territoire pakistanais dans la région de Saravan", affirme le communiqué publié samedi soir. Les forces des Gardiens de la révolution ont répliqué "tuant un terroriste et en blessant deux autres", affirme le texte qui ajoute que "deux ouvriers locaux ont également été tués dans l'attaque". Fin avril, dix gardes-frontières iraniens avaient été tués dans la région de Mirjaveh également située dans la



province du Sistan-Balouchistan.

Le président Hassan Rohani avait écrit une lettre au Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif pour demander l'intervention des forces armées pakistanaises pour faire cesser ces attaques. Selon les médias iraniens, des terroristes membres du groupe extrémiste Jaish al-Adl sont à l'origine de ces opérations armées dans la province du Sistan-Balouchistan. Téhéran accuse ce groupe d'être lié à el-Qaëda et de s'infiltrer en

Iran depuis le Pakistan.

Le 19 juin dernier, les Gardiens de la révolution avaient affirmé avoir tué le chef et quatre membres du groupe Ansar al-Forjan, un autre groupe terroriste. L'Iran, dont la population est à plus de 90 % chiite, compte aussi des minorités sunnites dans certaines provinces frontalières, notamment au Kurdistan, au Sistan-Balouchistan et au Khouzistan.

ÉGYPTE

Deux touristes allemandes tuées sur une plage par des terroristes

2 touristes de nationalité allemande ont été tuées et 4 autres blessés vendredi dans une attaque au couteau sur une plage de la station balnéaire de Hourghada, dans l'est du pays. Selon le ministère de l'Intérieur égyptien, "un individu qui a attaqué des touristes avec un couteau sur une plage" d'un hôtel de Hourghada a été arrêté. "Il a atteint la plage privée de l'hôtel en nageant d'une plage publique voisine". En janvier 2016, 3 touristes ont été blessés à Hourghada dans une attaque à l'arme blanche commise par deux assaillants soupçonnés de sympathie avec

l'EI. Cette station balnéaire est très prisée des touristes ukrainiens et européens. La sécurité a été renforcée sur les sites touristiques en Egypte, à la suite d'attaques meurtrières ces dernières années qui ont porté un coup dur au tourisme, secteur-clé de l'économie du pays. Le 31 octobre 2015, la branche égyptienne de l'EI a revendiqué un attentat à la bombe ayant coûté la vie aux 224 occupants d'un avion russe transportant des touristes russes après son décollage de Charm el-Cheikh, station balnéaire située dans le sud du Sinaï. Depuis la

destitution en 2013 par l'armée égyptienne du président Mohamed Morsi, issu des Frères musulmans, des groupes extrémistes ont multiplié les attentats visant les militaires et les policiers, tuant des centaines d'entre eux principalement dans le Sinaï. Plus tôt dans la journée de vendredi, cinq policiers égyptiens ont été tués par des balles par des hommes non identifiés au sud du Caire, dans la dernière d'une série d'attaques visant les forces de l'ordre égyptiennes.

QATAR

Le Drian en tournée dans le Golfe pour le rôle de "facilitateur"

Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, en tournée dans le Golfe, a déclaré vouloir aider aux efforts de médiation pour mettre fin à la crise entre le Qatar et les autres pays arabes. Selon Paris, la mission de M. Le Drian vise à plaider pour un "apaisement rapide" dans cette crise diplomatique sans précédent dans le Golfe. Il doit également se rendre en Arabie saoudite, au Koweït et aux Émirats arabes unis. Le 5 juin, l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats et l'Égypte ont rompu leurs relations avec le Qatar et lui ont imposé des sanctions économiques, en l'accusant de soutenir le "terrorisme" et en lui reprochant ses liens étroits avec l'Iran chiite, rival régional du royaume saoudi-

en sunnite. Le Qatar a nié ces accusations. "La France est préoccupée par la brutale dégradation des relations entre le Qatar et plusieurs de ses voisins", a dit le ministre français. Elle "parle à tous ces pays pour faciliter la recherche d'une solution et à tous, la France adresse un message de dialogue et d'apaisement". Son homologue qatari a accueilli favorablement le soutien de la France aux efforts de médiation, en estimant que toute solution devrait être "basée sur un dialogue constructif et le respect de la souveraineté de l'État et de la loi internationale". Pour cheikh Mohammed, la lutte antiterroriste exige des efforts collectifs et "ne peut être assumée par un seul pays". Il a dénoncé les mesures prises par ses adversaires en les qualifi-

ant de "pratiques de terrorisme politique et intellectuel". Paris entretient des relations commerciales importantes avec les deux principaux acteurs de la crise, le Qatar et l'Arabie saoudite. ne. Avant Le Drian, le secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson a effectué une tournée dans la région afin d'aider lui aussi à trouver une solution à la crise. Il a obtenu l'accord du Qatar à un programme de lutte contre "le financement du terrorisme", mais ce dernier a été jugé "insuffisant" par les adversaires de Doha. Ces derniers exigent entre autres du Qatar la fermeture de la chaîne de télévision Al Jazeera et d'une base turque. Ce que Doha a refusé.

Agences

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

2 personnes tuées dans une attaque au marché central de Kinshasa

C'était en début d'après-midi du vendredi 14 juillet. 2 personnes, dont 1 policier, ont été tuées par une quinzaine d'hommes armés lors d'une attaque contre le marché central de Kinshasa. Aucun des assaillants n'a été arrêté. Une quinzaine de jeunes gens, fronts et poignets cernés de rubans rouges, avec en main des machettes ont investi le marché. Un seul était muni d'une arme à feu. Après avoir neutralisé le policier en faction à la porte, ils entrent et ressortent avec le corps inerte de l'administratrice qu'ils viennent d'exécuter. Le groupe se remet alors en route pour quitter les lieux. A la sortie du marché, un policier est tué par balle. Les assaillants poursuivent leur marche et incendient un bureau de police. Ils s'évanouissent dans la nature avant l'arrivée des forces de l'ordre. Cette attaque est la deuxième réalisée en pleine journée par ces mystérieuses bandes, après l'assaut, il y a quelques jours, contre le commissariat urbain de la Funa. Les autres agressions ont été commises de nuit ou au petit matin. Les membres de ces groupes se distinguent par des bandeaux rouges cernés autour de la tête et des poignets. Ils feraient aussi rarement usage d'armes à feu, préférant les armes blanches. Pour certains, ce sont les adeptes de la secte politico-religieuse Bundu dia Kongo, mais d'autres voient en ces mystérieux et insaisissables combattants des membres du mouvement Kamuina Nsapu. Mais, pour le commissaire provincial de la police de Kinshasa les assaillants sont de simples brigands venus pour voler.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Un Palestinien abattu par des soldats israéliens

Un Palestinien a été tué hier matin par des soldats et des policiers israéliens venus l'arrêter à Nabi Salah, en Cisjordanie.

"Les forces (israéliennes) ont affronté le suspect, qui a tenté d'ouvrir le feu contre elles", indique un communiqué militaire. Le Palestinien, 34 ans, était soupçonné d'avoir ouvert le feu samedi sur des Israéliens.

Un autre Palestinien, également soupçonné, a été blessé légèrement lors de son arrestation, selon le même communiqué. Vendredi, trois Arabes Israéliens ont tué par balles deux policiers israéliens dans la vieille ville de Jérusalem, avant d'être pourchassés et abattus sur l'esplanade des Mosquées, un des incidents les plus graves dans ce secteur au cœur du conflit israélo-palestinien.

Agences

L'Algérie face aux transferts illicites de capitaux

Comme je le rappelais déjà en 2013 dans une interview internationale, il reste beaucoup à faire pour que nos responsables s'adaptent aux arcanes de la nouvelle économie, où se dessinent d'importants bouleversements géostratégiques mondiaux, croyant que l'on combat la fuite des capitaux à partir de commissions et de circulaires, ignorant tant les mutations mondiales que la morphologie sociale interne, en perpétuelle évolution.



**L'Algérie face aux flux migratoires :
pour une stratégie adaptée
aux nouvelles réalités**

L'Algérie face aux transferts illicites de capitaux

Comme je le rappelais déjà en 2013 dans une interview internationale, il reste beaucoup à faire pour que nos responsables s'adaptent aux arcanes de la nouvelle économie, où se dessinent d'importants bouleversements géostratégiques mondiaux, croyant que l'on combat la fuite des capitaux à partir de commissions et de circulaires, ignorant tant les mutations mondiales que la morphologie sociale interne, en perpétuelle évolution.

PAR PR ABDERRAHMANE MEBTOUL

1.- Depuis des années, la presse nationale et internationale met en cause plusieurs entreprises nationales et étrangères qui s'adonnent à la majoration de leurs importations pour faire transférer des devises à l'étranger. Dans plusieurs rapports entre 2012/2016, la banque d'Algérie faisait état de dizaines de milliards de DA d'infractions de change (pénalités) constatées par les services des douanes et les officiers de la police judiciaire. Selon les données avancées par la direction générale des Impôts et rendus public par l'APS, le fichier national des fraudes dénombre un nombre important d'opérateurs surtout dans le commerce qui n'ont pas déposé leurs comptes sociaux. Précisons que la gestion des transferts et du contrôle des changes dépend de la Banque d'Algérie et que le gouverneur de la Banque d'Algérie est directement sous l'autorité du président de la République et non du ministre des Finances. Donc ces problèmes ne sont pas nouveaux, et ont été déjà soulevés par le passé, puisque les conditions de transfert de capitaux en Algérie pour financer des activités économiques et rapatriement de ces capitaux et de leurs revenus ont été prévues dans le règlement de la Banque d'Algérie numéro 90-03 du 8 septembre 1990 (loi sur la monnaie et le crédit) puis par le règlement 95-07 du 23 décembre 1995 modifiant et remplaçant le règlement 92-04 du 22 mars 1992 relatif au contrôle des changes et l'article 10 de l'ordonnance 96-22 du 9 juillet 1996 relative à la répression des infractions à la législation des changes et des mouvements de capitaux vers l'étranger. Rappelons également que le 11 août 2012, le ministère des Finances

par un tapage médiatique annonçait un décret exécutif numéro 12/279 portant institution d'un fichier national des fraudeurs ou contrevenants à la réglementation de change et mouvement de capitaux a été publié au dernier Journal officiel. Ce décret exécutif fixait pourtant les modalités d'organisation et de fonctionnement du fichier national des contrevenants en matière d'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux et vers l'étranger. Devait être instituée auprès du ministère des Finances et de la Banque d'Algérie une banque de données dans laquelle serait enregistrée toute personne, physique ou morale, résidente ou non-résidente, ayant fait l'objet d'un procès-verbal de constat d'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux vers l'étranger. Le Comité national et local des transactions, l'Inspection générale des finances, les directions générales des changes de la Banque d'Algérie, des douanes, des impôts, de la comptabilité, l'agence judiciaire du Trésor, la cellule de traitement du renseignement financier et le ministère du Commerce étaient les structures et institutions qui peuvent accéder au fichier. Qu'en est-il de l'application de toutes ces ordonnances et décrets ? Y a-t-il une réelle volonté politique d'éradiquer cette grave maladie du corps social qui menace la sécurité nationale ?

2.-L'Algérie a été destinataire de plusieurs rapports internationaux concernant la fuite des capitaux qui constitue une atteinte à la sécurité nationale. Ces sommes sont issues de diverses opérations liées à la corruption, l'évasion fiscale et aux opérations délictueuses réalisées en Algérie. Mais ces transferts illicites ne tiennent pas compte des différentes commissions versées à l'étranger par des groupes internationaux en échange de contrats publics ou de surfacturation de produits et services pour les opérateurs privés/publics, ni des sommes transférées légalement par les multinationales implantées en Algérie pour contourner les lois économiques et souvent placées dans des paradis fiscaux ou par l'achat d'immobiliers à travers le monde sous des prête-noms. Bien que la présomption d'innocence soit reconnue par la loi, pourtant image désolante de l'Algérie avec tous ces noms d'Algériens, souvent mis à l'index dans la presse internationale pour malversations ou de biens détenus à l'étranger. Comme conséquence une véritable crise de confiance entre l'État et le citoyen à qui on demande des sacrifices avec l'actuelle rigueur budgétaire. La lutte contre ce fléau



qui menace la sécurité nationale passe forcément par plus de moralité, le renouveau du système d'information au temps réel, un véritable management stratégique lié à un véritable État de droit. Sans vision stratégique, le risque c'est le retour à une économie administrée où l'État voudrait tout contrôler bureaucratiquement sans la mise en place de mécanismes économiques transparents, la délivrance des licences prévues dans les accords internationaux devant être transitoires et surtout transparents, faute de quoi cela accentuera la méfiance, les transferts et la corruption. Le problème qui se pose pour l'Algérie est donc beaucoup plus profond et interpelle toute la politique socio-économique de l'Algérie et son adaptation au nouveau monde, étant, par ailleurs, liée à bon nombre d'accords internationaux, afin de se prémunir de litiges inutiles et coûteux, tout en préservant ses intérêts propres. Il y a urgence de mécanismes de contrôle démocratiques (Parlement notamment), de réactiver la cour des comptes dépendante de la présidence, devant éviter des affirmations sans preuve et des procès annoncés en fanfare, qui se terminent en queue de poisson, discréditant la justice algérienne et surtout la création de plusieurs institutions de contrôle dépendants de l'exécutif (étant juge et partie) qui se neutralisent en fonction des rapports de force. Comme j'ai eu à le souligner dans maintes contributions

depuis des années, l'importance de la dépense publique entre 2000/2016, où les départements ministériels ont été dépourvus d'organes de suivi et de contrôle des projets, la désorganisation du commerce intérieur avec la dominance de la sphère informelle à dominance marchande, tissant des relations dialectiques avec la logique rentière avec des structures oligopolistiques, quelques centaines de personnes contrôlant une grande partie de cette masse monétaire où tout se traite en cash ont accentué la mauvaise gestion et les surfacturations. Cela se répercute normalement sur les prix intérieurs (les taxes des Douanes se calculant sur la valeur du dinar au port surfacturé) donc supportés par les consommateurs algériens. Les transferts de devises via les marchandises sont également encouragés par les subventions généralisées mal ciblées, bien que servant de tampon social, source de gaspillage étant à l'origine des fuites des produits hors des frontières que l'on ne combat par des mesures bureaucratiques. Et d'une manière générale, la gestion administrative (flottement administré) du taux de change du dinar ont intensifié les pratiques spéculatives ces dernières années par l'écart entre le taux de change officiel (122 dinars un euro au 10/07/2017) et le taux officieux (193/194 dinars un euro) permettant des opérations de transferts illicites de capitaux.

3.-Mais ces transferts illicites de capitaux ne peuvent se faire sans la complicité extérieure. Car s'il y a des corrompus, il ya forcément des corrupteurs). Car quelques centaines de grandes entreprises globalisées contrôlent 70 % du commerce mondial, 75 % du commerce de matières premières et 80 % du commerce de la gestion et des services. Aussi, lorsque les échanges s'effectuent entre structures d'un même groupe multinational (filiales, fournisseurs, distributeurs...), le potentiel de manipulation des prix, des cours et de la facturation est naturellement multiplié. Pour se prémunir, l'Algérie doit se mettre en réseaux avec les sociétés étrangères d'inspection avant expédition (SIE) prévu par la LFC 2009 dans le cadre de l'accord Inspection avant expédition (IAE) dans le cadre du Gatt et repris par l'OMC. Comme sera utile une collaboration étroite entre les services de renseignements qui se spécialisent de plus en plus dans l'économique, (USA-Europe/Chine notamment où l'Algérie effectue plus de 80 % de ses échanges. L'Algérie devra également collaborer avec le Tracfin (traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins), ce service français chargé d'enquêter sur toute présomption de soupçon en matière de fraude financière étant en mesure de fournir toutes les preuves matérielles impliquant des algériens dans ce genre d'opérations de

transfert illicite de devises étrangères. Mais l'Algérie doit avant tout faire le ménage au sein de l'économie algérienne en mettant en place de nouvelles méthodes de gestion tant dans les administrations (méthode de rationalisation des choix budgétaires) que dans les entreprises(comptabilité analytique). Les différents ministères n'ont pas, dans la majorité de leurs secteurs, de management stratégique de suivi des projets réalisés par les étrangers ce qui accentue les surcoûts exorbitants et parfois des délits d'initiés. A cet égard il est utile de noter que dans le cadre de la lutte contre la surfacturation des importations, le renforcement de l'usage du crédit documentaire (Credoc), certes valable lorsqu'on a un système financier efficace relié aux réseaux internationaux, ce qui n'est pas le cas de l'Algérie ou plus de 90 % des crédits octroyés relèvent du secteur public bancaire, évoquant la traçabilité, alors qu'elle existe déjà dans le Remdoc comme mode de paiement des importations, n'a pas eu l'effet escompté, tout alourdissant la facture et en pénalisant bon nombre de PMI/PME. Comme cette règle des 49/51 % sans distinguer les secteurs stratégiques et non stratégiques historiquement datés, instauré en 2009 n'ont pas permis de limiter les importations tout en accentuant les surcoûts, d'où les mesures actuelles du gouvernement. A-t-on fait un bilan technologique, managérial et de la balance devises de cette mesure datant de 2009 ? Je réitère la proposition que j'ai faite en 1983 lorsque je dirigeais les départements des études économiques et des contrats, en tant que haut magistrat, premier conseiller à la cour des comptes, chargé du dossier surestaries, pour la présidence de l'époque, (programme anti-pénurie) d'une structure, chargé d'un tableau de la valeur en temps réel, sous la direction du Premier ministre, qui n'a jamais vu le jour car dérangeant les forces rentières. Aujourd'hui la direction des Douanes algériennes demande à l'Europe et à la Chine naïvement, demande utopique de leur communiquer les tarifs, pour dénoncer leurs opérateurs qui sont également complice de surfacturations, alors qu'il appartient au ministère des Finances de faire le ménage par l'établissement du tableau de la valeur. Cela suppose

un système d'information reliés aux réseaux internationaux permettant des interconnexions : ministère des finances (banques-douanes-fiscalité), les ports/aéroports, l'organisme de la statistique douanier, l'ONS et les entreprises publiques/privées pour lutter contre les surfacturations et les trafics de tous genres (produits de mau-

vaises qualités ou périmés.

En résumé, existe une relation dialectique entre sécurité et développement. Un mauvais développement accroît l'insécurité. Le contrôle des services de sécurité ne peuvent être que limité. Il appartient au gouvernement de mettre en place des mécanismes de régulation transparents car la lutte efficace contre les transferts illicites de capitaux suppose des mécanismes démocratiques de contrôle et une bonne gouvernance reposant sur le dialogue permanent productif, loin des mesures bureaucratiques autoritaires. Comment freiner les importations alors que l'Algérie ne produit presque rien, important 70/75 % des besoins des ménages et des entreprises publiques et privées, dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15 % et que l'on dépense sans compter sans une véritable politique de relance économique ? Il convient de bien différencier surfacturation et importation dite - normale - afin d'éviter des règlements de comptes inutiles. Aussi pour cerner objectivement la situation, et donc avoir des solutions durables, il convient d'avoir une stratégie à moyen et long termes en ce monde turbulent et instable qui préfigure d'importants bouleversements géostratégiques notamment au Maghreb et en Afrique, loin des intérêts de la rente. Il convient d'analyser le fonctionnement réel de la société, en rétablissant la morale de ceux qui dirigent la Cité. L'Algérie ne peut continuer dans cette voie suicidaire pour les générations futures, face à l'absence de morale, au risque d'une aggravation du déficit budgétaire, de l'épuisement de ses réserves de change après avoir épuisé le fonds de régulation des recettes fin 2016, d'une accélération du processus inflationniste et donc de tensions sociales, calmant transitoirement le front social par la distribution de revenus sans contreparties productives. Avec la chute brutale du cours des hydrocarbures qui risque de durer dans le temps est donc posé, pour l'Algérie, le problème de sa sécurité et l'urgence de la transition d'une économie de rente (98 % d'exportation d'hydrocarbures à l'état brut et semi-brut), à une économie hors hydrocarbures s'insérant dans le cadre des valeurs internationales.

A. M.

**A. M. Docteur d'État (1974), professeur des universités et économiste*

L'Algérie face aux flux migratoires : pour une stratégie adaptée aux nouvelles réalités

Actuellement un sujet très sensible divise les Algériens. L'objectif est de nous rassembler et non de nous diviser face à la baisse du cours des hydrocarbures de longue durée comme je le signalais depuis 2010 aux autorités algériennes et donc d'inévitables tensions budgétaires 2017/2020.

PAR PR ABDERRAHMANE
MEBTOUL



migrants de la planète, et la plupart de ces - déplacés - sont juste passés dans un pays voisin du leur. Selon l'OIM, en 2015, je cite le rapport : - *Sur les 32 millions qui ont pris la route, la moitié d'entre eux ont posé leur sac sur leur continent* -. Situation nouvelle, ces migrants africains qui ne pas venus de leur plein gré mais ont fui la misère et la guerre, ne sont plus de passage mais s'installent définitivement au niveau des régions du Maghreb dont l'Algérie régit par des accords internationaux. Cette situation nouvelle appelle donc des solutions nouvelles, loin d'une vision xénophobe, raciste, comportement étranger à la nature de la population algérienne. Il s'agit d'adapter la législation algérienne. Mais surtout pour l'Algérie de coordonner les actions avec l'Europe, avec les pays riverains, les dirigeants africains concernés, pour le rapatriement, sans dévaloriser la personne humaine et d'établir pour certains des cartes de séjour transitoire pour une émigration choisie dont a besoin l'Algérie dans l'agriculture, le tourisme, le BTPH, etc., pour éviter l'assistance dévalorisante. La position de l'Algérie depuis l'indépendance politique a été une position constante vis à vis de l'Afrique, son espace économique naturel. C'est un procès d'intention de vouloir, comme on le constate actuellement à travers la majorité des médias internationaux de la dénaturer car les efforts contre les flux migratoires doivent être mutualisées, l'Algérie ne pouvant supporter à elle seule le poids financier. A ce titre Je pense que les propos du directeur de cabinet de la présidence de la République qui s'est exprimé en tant que secrétaire général. du RND, ont été mal formulés et donc ont été mal interprétés. Il appartient aux dirigeants algériens de parler d'une même voix pour éviter de mauvaises interprétations.

En bref, une bonne communication mesurée, tenant compte du nouveau contexte géostratégique et des intérêts supérieurs du pays, une nouvelle politique socio-économique s'impose pour éviter le dénigrement de l'Algérie et lui assurer un véritable développement loin des utopies du passé. L'immigration pose la problématique tant de la sécurité mondiale impliquant une refonte des relations internationales fondées sur un partenariat gagnant/gagnant et de la sécurité intérieure par une gouvernance renouvelée de l'Afrique continent à paradoxe : riche à fortes potentialités mais côtoyant une misère croissante.

Concernant l'aspect migratoire, il s'agit de ne pas se tromper de cibles pour paraphraser le langage militaire mais d'avoir une vision stratégique tenant compte du nouveau monde et cela s'applique également à toute la politique socio-économique. Pour l'Algérie Son Excellence le président de la République a toujours accordé une attention particulière à l'Afrique: rappelons son initiative pour le Nepad. Donc il s'agira de poser les véritables problèmes pour avoir de véritables solutions loin de la démagogie et de la surenchère. Si l'aspect sécuritaire doit être posé, garant de la sécurité nationale le danger du terrorisme étant à nos frontières, le sujet de l'avis de la majorité des experts que j'ai consulté est bien plus complexe

1.-Nous sommes à l'ère de la mondialisation où les flux migratoires sont une réalité concrète. Les migrations se sont globalisées, les mêmes causes, urbanisation et métropolisation du monde, pression démographique, chômage, information, et transnationalisation des réseaux migratoires. Les catégories de migrants et de pays sont devenues plus complexes, la mondialisation des migrations s'accompagnant d'une régionalisation des flux migratoires. A l'échelle mondiale, les migrations s'organisent géographiquement où des complémentarités se construisent entre zones de départ et d'accueil. Celles-ci correspondent à des proximités géographiques, à des liens historiques, linguistiques et culturels, à des réseaux transnationaux construits par les migrants, et des passeurs (forme d'esclavage) qui forment un espace formel ou informel de circulation, accompagné ou non de facilités institutionnelles de passage. Les migrations ont plus que triplé depuis le milieu des années 70 : 77 millions en 1975, 120 millions en 1999, 150 millions au début des années 2000, près de 300 millions en 2017. En 2016, l'immigration de du continent Afrique de 1,2 milliard d'habitants qui abritera

2,5 milliards de personnes, soit un quart de la population mondiale, en 2050, a dépassé les arrivées syriennes, afghanes et irakiennes en Europe. Selon une communication de Frontex, cité par le quotidien *lemonde.fr* l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, du 6 janvier 2017, 93 % de ceux qui ont débarqué en Italie, venaient de ce continent. L'agence chargée des frontières extérieures de l'Europe estime même que - *cette évolution reflète la pression migratoire croissante du continent africain, et plus particulièrement de l'Afrique occidentale, responsable de la majeure partie de la croissance des arrivées par cette route en 2016* -. L'immigration africaine est mixte, composée de réfugiés éligibles au droit d'asile (Erythréens, Soudanais, Ethiopiens), mais aussi de migrants économiques, notamment originaires de l'Afrique de l'Ouest. Principale communauté arrivé en Italie, les Nigériens ont constitué 21 % des entrants, suivis par les Erythréens (11,7 %), les Guinéens (7,2 %) et les Ivoiriens (6,7 %). Cela traduit les facteurs de la mobilité pour différentes raisons : écarts entre les niveaux de développement humain, crises politiques et environnementales, productrices de réfugiés et de déplacés, baisse du coût des transports, généralisation de la délivrance des passeports, rôle des médias, prise de conscience que l'on peut changer le cours de sa vie par la migration internationale. Le réchauffement climatique dont la responsabilité incombe aux pays riches et certains pays émergents qui frappera de plein fouet l'Afrique 2025/2030/82040 accentuera cet exode.

2. Il appartient aux dirigeants des pays développés au lieu d'avoir une autre vision que sentimentaliste de prendre leurs responsabilités, eux qui ont profité et profitent toujours de richesses de ce continent, ont encouragé la corruption de certains dirigeants du Sud et notamment en

Afrique leur permettant des achats de résidences de luxe sans compter les avoirs déposés dans les paradis fiscaux. Mais existe une raison à l'absence d'espoir dans les pays pauvres qui sont mal gouvernés. Un rapport récent de l'Onu montre les transferts illégaux de capitaux de l'Afrique vers le reste du monde entre 1980-2010 ont dépassé le produit intérieur brut actuel de l'Afrique et des aides cumulés. Le sommet de La Valette, qui a réuni à Malte les dirigeants européens et africains, en novembre 2015, a bien été consacré à ce sujet, mais les mesures annoncées ne sont pas jugées suffisantes - en dépit du chèque de 1,8 milliard d'euros signé par l'Union européenne pour ces pays. Faute d'une bonne gouvernance d'une lutte contre la corruption, (moralité des dirigeants africains) d'éviter ces guerres fratricides pour la prise du pouvoir, la majorité des dirigeants africains n'ont pu asseoir un véritable développement pour leur population, sans compter le mépris pour l'élite poussant contrairement leurs discours sous un faux couvert dit - nationaliste - qui ne porte plus, à l'exode de cerveaux. Ces différents facteurs accentuent la bipolarisation entre trois mondes, les pays riches, les pays émergents, et les pays pauvres poussant ces derniers à l'exode et comme on le constate journellement au suicide collectif (des milliers de morts en mer). Aussi, dirigeants du Nord et du Sud en sont en grande partie responsables.

3.- Face à cette situation, les dirigeants algériens doivent avoir une autre vision de la politique de l'immigration. L'accord entre l'UE et la Turquie, signé en mars 2016 et par lequel Ankara s'engage, moyennant finances à contrôler l'émigration vers l'Europe, est une explication à ce que bon nombre d'Africains décident de s'installer définitivement aux pays limitrophes dont l'Algérie. Aujourd'hui, les Africains du sud du Sahara représentent à peine 10 % des

Devenir un "écrivain francophone" L'imposture des mots

Parmi les Algériens vivant en France ou impliqués dans les institutions françaises, jusque dans le nom de la catégorie qui leur est assignée, il y a ceux qu'on appelle les écrivains francophones, et il est bien intéressant de voir comment les choses se passent pour qu'ils accèdent à cette désignation.

PAR DENISE BRAHIMI*

On sait que lesdits écrivains ont été amenés à s'exprimer en langue française et parfois (mais pas toujours et pas uniquement) à être édités en France, ce qui les amène à découvrir et à fréquenter au moins un peu le milieu littéraire parisien.

Sur la décision d'écrire en français, les écrivains concernés se sont souvent expliqués, n'y revenons pas, sinon pour souligner qu'il ne s'agit pas toujours d'une décision à proprement parler, nombre d'entre eux ne se sentant pas capables d'écrire en arabe ; et il semble que leurs explications aient finalement été convaincantes, car on entend plus rarement ces temps-ci les reproches traditionnellement adressés à leur francophonie.

Mais naturellement leurs problèmes ne sont pas résolus pour autant, ni vraiment faciles à vivre pour eux-mêmes : par quoi faut-il passer pour devenir un "écrivain francophone", et recevoir cette grâce de ceux qui estiment avoir le droit de l'octroyer ? Du point de vue de l'écrivain, on peut parler d'un parcours initiatique, comme le rituel du même nom, comportant des étapes obligées et des épreuves plus ou moins redoutables à affronter, celles qui dans les contes d'autrefois étaient souvent figurées par des monstres, ou autres obstacles !

Il peut y avoir beaucoup de drôlerie dans le récit de cette aventure - malgré l'importance de ses enjeux - surtout lorsque son auteur, l'écrivain francophone, sait décrire avec humour ses propres tribulations et faire la satire du milieu auquel il se trouve confronté. Ce qui est le cas de l'un des écrivains francophones les plus connus d'Algérie, à dire vrai un cas très particulier, celui de Yasmina Khadra pour lequel cette entrée dans la catégorie s'est produite, pour des raisons personnelles diverses et un peu compliquées, alors qu'il avait déjà l'âge de quarante-cinq ans. C'est-à-dire à peu près au tournant entre 20^e et 21^e siècle, après une première vie particulièrement bien remplie, celle de Mohammed Moulessehoul, officier dans l'armée algérienne pendant la redoutable décennie 90 dite des années noires. Et pourtant, cette apparente double vie (en deux étapes successives) est bien celle d'un seul et même homme, comme chacun le sait, en tout cas en Algérie, et surtout d'un même écrivain, comme il tient à le dire lui-même, rappelant que depuis l'âge de onze ans il a toujours écrit.

Lorsqu'il devient enfin écrivain fran-

cophone après avoir quitté l'armée en septembre 2000, il a déjà été traduit en douze langues, y compris aux USA. Et pourtant il lui faut passer par le rituel précédemment évoqué, comme s'il était un débutant !

On trouve le récit de cette initiation dans le court volume de Yasmina Khadra intitulé *L'imposture des mots*, publié à Paris en 2002. La vie littéraire parisienne en a été alors agitée, comme elle l'est périodiquement par quelque "affaire" de cette sorte, lorsque le petit milieu qui en est l'incarnation se met violemment à flamber.

L'imposture des mots qui certes comporte des aspects fort sérieux voire pathétiques est aussi un récit très drôle, que les passions du moment n'ont pas permis d'apprécier à sa juste valeur. Trop occupé à se demander si Moulessehoul-Khadra était ou non un agent particulièrement retors de la sécurité militaire algérienne, on est passé à côté de ce qui fait de ce petit livre une œuvre rare, relevant du genre littéraire qu'on appelle la sottise, en termes plus clairs une farce satirique qui décrit de manière bouffonne tel ou tel aspect de la société.

Laissant donc de côté les autres épisodes d'une histoire déjà évoquée par l'auteur dans son récit autobiographique intitulé *L'écrivain*, on peut désormais, avec le recul d'une bonne quinzaine d'années, retenir un aspect trop méconnu de *L'Imposture des mots* - pour le définir en quelques brèves formules, disons que ce serait le parcours initiatique destiné à introniser un nouvel écrivain francophone dans le pré carré de l'édition parisienne. Non sans ajouter que dans son cas, l'adoubement s'avère particulièrement difficile et les obstacles à surmonter particulièrement effrayants. Car il y a eu en ce début de l'année 2000 encore bien des points mal éclaircis dans son histoire, et il se trouve qu'à ce même moment la publication d'un livre sur les méfaits de l'armée algérienne - supposée en lutte contre le terrorisme mais peut-être sa complice - a pour notre auteur des conséquences funestes : un officier ou ex-officier de ladite armée a tout à craindre, forcément, des suspensions que les bizarreries de son parcours font naître chez les cadors de la critique littéraire ! On le tourne et on le retourne sous toutes ses coutures : cet homme-là doit bien cacher quelque chose de louche, et ne serait-il pas naïf de le croire sur parole ?

Les circonstances dans lesquelles se produit ce parcours initiatique sont certes

exceptionnelles mais en même temps, elles ne font que grossir la difficulté des épreuves à franchir par tout aspirant au titre d'écrivain francophone. Et comme Yasmina Khadra parsème son livre d'interventions imaginaires, on a droit entre autres à celle de Kateb Yacine, qui revient de l'au-delà expliquer à son modeste successeur ce qu'il en est de ce statut particulier auquel tant bien que mal il est en train d'accéder.

La nouvelle recrue, à savoir Khadra, se livre à un autoportrait en zombie malin et enrhumé, aux prises avec la série des "musts" auxquels il doit néanmoins se soumettre pendant son bref séjour parisien, et tout cela est fort drôle tout en restant fort sérieux.

Car le petit rituel qui s'est mis en place à son arrivée à Paris, en tant qu'événement momentané, n'est finalement pas ce qu'il y a de pire : dès ce moment il devra se battre continuellement pour être maintenu dans la catégorie où on l'a

rangé et il est clair qu'un tel combat contre les détracteurs de toute sorte (les jaloux mais pas seulement, car il y a aussi les experts vrais ou faux qui s'attribuent le rôle d'arbitres) ! n'est pas celui qui passionne un véritable écrivain. Si l'on en croit *L'imposture des mots*, celui-ci est bien plus soucieux de se battre contre les personnages qu'il a créés lui-même et qui parfois viennent lui demander des comptes, ; bref, c'est son œuvre qui l'intéresse, et comme on le comprend !

D. B. Essayiste, critique littéraire, professeur de littérature comparée, une contribution pour le huffpostmaghreb*



ALGER, THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE- BACHTARZI

Master classes d'art dramatique à partir d'octobre 2017



Une nouvelle session de master classes de théâtre sera lancée dès octobre 2017 à Alger et ce, à l'initiative du théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.

La formation aura lieu entre octobre 2017 et mai 2018 à raison de 36 heures par mois et comprendra des cours en théorie dramaturgique, art d'interprétation et expression corporelle. Des ateliers pour enfants et jeunes talents seront également organisés durant cette même période, le tout encadré par des professionnels du domaine en Algérie.

Pour y participer, il suffit de remplir les formulaires d'inscription qui seront prochainement mis en ligne sur le site du théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.

Si vous souhaitez en savoir plus vous pouvez appeler les numéros 0552.767.704 – 0541.983.486 ou envoyez un mail à tnartistique@hotmail.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SAIDA
CONSERVATION DES FORETS

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°03/2017

NIF / 20 800 921742
TEL. : 048.41.02-68
FAX : 048 41.03.13

La Conservation des Forêts de la wilaya de Saida, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux des tranchées pare feux sur 240 Ha, dans le cadre du programme neuf 2017 (Opération des investissements publics) dans sept (07) lots séparés comme suit :

N° du lot	Localisation des travaux	Commune	Volume (has)
01	TAFRAOUA	SIDI-AHMED	50 has
02	BLED-EL-GALMOUNA	SIDI-AMAR	45 has
03	TAFIDOUNT	SIDI-AMAR	25 has
04	MECHAOUIH	YOUB	30 has
05	OUM-TAOUADJINE	DOUI -THABET	30 has
06	RAS-ELMA	DOUI-THABET	25 has
07	REKRISSET	HASSASNA	35 has
TOTAL			240 has

Lot N° 07 réservée aux micro entreprises

N° du lot	Localisation des travaux	Commune	Volume (has)
07	REKRISSET	HASSASNA	35 has
TOTAL			35 has

Toutes les entreprises ayant une expérience dans le domaine des travaux forestiers disposant d'un registre de commerce en matière de travaux forestiers (code 101-103) et copie du statuts de l'entreprise (en cas d'une personne morale), peuvent retirer le cahier des charges du bureau des marchés publics auprès de la Conservation des forêts de Saida - sise à Route de Tiaret wilaya de Saida.

***L'offre doit comprendre : 03 enveloppes comme suit :**
1ère enveloppe : dossier de candidature : doit comprendre les documents suivants:
-Déclaration de candidature, remplie, datée signée et cachetée
-Déclaration de probité, remplie, datée, signée et cachetée
-Copie du statut de l'entreprise (en cas d'une personne morale)
-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
-Copie du registre de commerce en matière de travaux forestier (code 101-103)
-Références professionnelles (attestation de bonne exécution) dans les travaux demandées
-Moyens humains justifiés par (attestation d'affiliation à la CNAS, ou contrat DAIP au nom de l'entreprise + diplômes d'encadrement)
-Moyens matériels justifiés par (les cartes grises du matériel, Fiches de contrôle technique pour les camions et copies des factures d'achat réglementaires pour l'autre matériel (non roulant) + assurance, + contrat de location (en cas ou matériel loué) avec une durée de location égale ou supérieur à celle-ci proposé par le soumissionnaire pour la réalisation des travaux (si la durée de location du matériel est inférieure à celle-ci proposée pour la réalisation des travaux; LE MATERIEL NE SERA PAS NOTE.
-Toutes les pièces doivent être en cours de validité à la date d'ouverture des plis
-Les bilan des trois dernière années (2014-2015-2016) visés par l'administration des impôts
-Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'année 2016 (en cas d'une personne morale)
-Toutes les pièces devront être insérées dans la première enveloppe cachetée sur laquelle sera portée les mentions suivantes : **"Dossier de candidature"**
Dénomination et adresse du candidat

2ème enveloppe : (Offre technique)
Doit comprendre les documents suivants :
-Déclaration à souscrire, datée signée, remplie et cachetée par le soumissionnaire
-Cahier des charges daté, signé, rempli et cacheté par le soumissionnaire et portant à la dernière page, la mention suivante : **"Lu et accepté"** La mention doit être écrite à la main
*-Mémoire technique (rapport technique détaillé sur les capacités financières et capacités professionnelles et capacités techniques de l'entreprise) (Model annexe)
*-Toutes les pièces devront être insérées dans la deuxième enveloppe cachetée sur laquelle sera porté les mentions suivantes : **"Offre technique"**
Dénomination et adresse du soumissionnaire

3ème enveloppe : (Offre financière)
Doit comprendre les documents suivants :
-La lettre de soumission, datée signée, remplie et cachetée
-Les bordereaux des prix unitaires, remplis datés, signés et cachetés
-Les devis quantitatif et descriptifs, remplis, datés, signés et cachetés
Tous les documents devront être insérés dans la troisième enveloppe cachetée sur laquelle sera porté les mentions suivantes : **"Offre financière"**
Dénomination et adresse du soumissionnaire

-Les trois enveloppes seront mises dans une autre enveloppe, cachetée et anonyme : comportant la mention ((à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)) ((Avis d'appel d'offres N°03/2017 ; (Travaux tranchée pare feux sur 240 Ha)).
-La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale ou dans le (BOMOP) 14h00 mn). Si ce jour coricide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt de offres est prorogé au jour ouvrable suivant dans la même heure à 14 H 00mn.
La date d'ouverture des plis aura lieu à la date de dépôt des offres au siège de la Conservation des forêts de la wilaya de Saida à 14 H 00 mn correspondant au dernier jour de préparation des offres. Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à l'ouverture des plis au siège de la Conservation des forêts de la wilaya de Saida.

LE CONSERVATEUR DES FORETS

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
Cit  18 F vrier EL OUED
N  Immatriculation Fiscal 001339019012644

Mis en demeure N°:01

- Vu le march  N  302/2014 du 15/12/2014 relatif au projet de r alisation d'un  tablissement de pr vention 300 d tenus   EL M'GHAIER confi  aux Groupement (EUSEBIOS et FILHOS SA- SPA KEGT)
 - Vu l'ordre de service de commencement des travaux N 01/2015 du 05/01/2015
 - Vu les visites sur sites effectu es par nos services au chantier d montrant le retard consid rable et l'insuffisance de moyens humains et mat riels a effectu s sur chantier.
 - Vu le non respect des engagements pris par le groupement formul es lors des diff rentes r unions de travail tenues au si ge de la DEP d'el oued du :02/07/2017 ,et le :09/07/2017 et sur le chantier le :10/07/2017.
 - Vu la mise en demeure du :28/06/2017
- Groupement (EUSEBIOS et FILHOS SA- SPA KEGT) sise   lotissement (c) n  36-DRARIA Alger est mise en demeure pour :
- renforcer les capacit s de r alisation du chantier et affecter tous les moyens humains , mat riels et approvisionnements n cessaires pour r tablir le retard enregistr  .
 - Installer des  quipes de travail pour chaque bloc et remettre au maitre de l'ouvrage d l gu  un plannig des travaux actualis  dans les brefs d lais .

Dans un d lai de dix (10) jours Faute de quoi des mesures coercitives pr vues par la r glementation en vigueur seront appliqu es   savoir la r siliation du march  au tort de Groupement.

WILAYA D'EL OUED
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
Cit  18 F vrier EL OUED
N  Immatriculation Fiscal 001339019012644

Derni re mise en demeure

- Vu le march  N  146/2012 du 27/05/2012 relatif au projet Ach vement d'adaptation pour l' tude et le suivi du projet r alisation d'un  tablissement de pr vention 300 places   EL M'GHAIER
 - Vu l'ordre de service de commencement des travaux N 44/2012 du 01/08/2012
 - Vu les visites sur sites effectu es par nos services au chantier o  il a  t  not  L'absence de groupe de suivi tel que stipul  dans le march 
 - Vu la mise en demeure N :01 du :01/02/2017
 - Vu la mise en demeure N :02 du :01/06/2017
- Un d lai de dix 10 jours ,  compter de la date de la premi re parution de la pr sente et Derni re mise en demeure dans la presse nationale est accord  au bureau CHERIET NADJIB sise   Cit  Fares Yahia A/32, T bessa pour :
- La mise en place du si ge ou un bureau avec un repr sentant pr s du chantier pour pouvoir contacter conform ment aux dispositions de l'article N :26 du march  .
 - Assurer un suivi permanent sur chantier avec un groupe qualifi  tel que pr vues dans son march  d' tude (Mission suivi).
- Faute de quoi des mesures coercitives pr vues par la r glementation en vigueur seront appliqu es   savoir la r siliation du march  au tort du Bureau.

A LA VEILLE DU COUP D'ENVOI DU MONDIAL DES U-21 DE HANDBALL

Le second tour, principal objectif des Verts

La sélection algérienne de handball des moins de 21ans vise le second tour de la 21^e édition de la Coupe du monde de la catégorie qu'abritera l'Algérie entre le 18 et 30 juillet.

PAR MOURAD SALHI

Les Verts, sous la houlette de l'entraîneur Rabah Gherbi, disputeront cinq matchs lors du premier tour contre des adversaires de très haut niveau. Le tournoi d'Alger sera animé par seize équipes réparties sur quatre groupes. Ces équipes seront en concurrence dès demain pour arracher une place au tour principal, puis disputer les premières places et le titre mondial. Les Algériens, qui ont clôturé avant-hier leur préparation par un match amical contre la Hongrie, ont perdu sur le score de 25 à 28. Cette rencontre s'est disputée en trois périodes de 20 minutes chacune (3x20). La Hongrie a dominé les trois périodes pour s'imposer 10-8, 20-18 puis 28-25. Les joueurs sont animés d'une grande volonté, mais cela ne sera pas suffisant s'ils manquaient de réalisme. Ils sont tous conscients de l'enjeu de cette épreuve qu'abritera leur pays et l'importance du résultat final. "Si tous les moyens nécessaires ont été mis à sa disposition, la sélection algérienne doit faire bonne figure. Nous faisons confiance à tout le monde, joueurs, staff technique y compris les suppor-



ters. Cette équipe est jeune mais elle très ambitieuse. Je suis convaincu qu'il va se battre sur le terrain pour réaliser les meilleurs résultats possibles. Tous ensemble pour prêter main forte à cette jeune formation", a indiqué le premier responsable du sport en Algérie, le ministre El Hadi Ould Ali. Un avis largement partagé par l'entraîneur de l'équipe Rabah Gherbi. Ce dernier avoue que tous les moyens ont été mis à sa disposition pendant la période de préparation qui précédait le tournoi. Donc, il n'y a pas de raison de rater ce rendez-vous. "Notre principal objectif consiste à se qualifier pour le second tour de la compétition. L'équipe s'est bien préparée pour cette occasion. Elle a joué sept matchs de très haut niveau en Hongrie, en Slovaquie et surtout aux Jeux de la solidarité islamique à Bakou en Azerbaïdjan. Les résultats nous ont donné satisfaction et cela donnera plus de confiance aux joueurs. Avec plus de concentration, les résultats devraient suivre", a indiqué le premier responsable à la barre technique des Verts. Les jeunes de l'entraîneur Rabah

Gherbi entameront la compétition mondiale demain mardi contre le Maroc. Cette rencontre qu'abritera la salle Harcha-Hacene à partir de 20h ne doit pas échapper aux Verts. Réussir donc le début de cette épreuve reste l'unique mot d'ordre des Algériens. Pour les adversaires, le premier responsable de la petite balle algérienne, Habib Labane, confirme que l'Algérie ne se focalise pas uniquement sur un seul adversaire lors de ce premier tour. "Nous avons cinq matchs à disputer lors du premier tour, nous allons les jouer tous avec le même état d'esprit et avec un seul mot d'ordre à savoir la victoire. Les joueurs ont l'envie et s'ils sont capables de gagner tous les matchs, vont le faire", a-t-il indiqué.

Une chose est sûre, le staff technique dirigé par Rabah Gherbi n'a négligé aucun aspect lors des préparatifs. Le technicien algérien savait pertinemment bien que chaque détail dans le groupe peut être la clé d'une victoire contre des adversaires qui ne ratent rien sur le terrain.

M. S.

AG EXTRAORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE

Retrait de confiance à Nehassia

Les membres de l'assemblée générale extraordinaire de la Fédération algérienne de boxe (FAB), réunis samedi au centre de Ghermoul à Alger, ont retiré leur confiance au président de l'instance fédérale, Abdelmadjid Nehassia, alors qu'une assemblée élective est convoquée pour le 1^{er} août prochain. Lors d'une assemblée générale houleuse qui a duré plus de trois heures, 34 membres sur les 53 composant l'assemblée générale de la FAB ont approuvé, à main levée, le retrait de confiance à Abdelmadjid Nehassia, alors que 7 membres ont voté contre. 48 dont 29 ligues, 9 clubs et 10 membres du bureau fédéral ont été présents aux travaux de l'assemblée générale extraordinaire, dirigés par le directeur des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports, Abdelmadjid Djebab, en l'absence de Nehassia. "Contrairement à ce qui se dit, le ministère de la Jeunesse et des Sports a suspendu Abdelmadjid Nehassia pour dysfonctionnement grave dans la gestion de la FAB, conformément aux

articles 181 et 217 du décret exécutif 14-330 régissant le fonctionnement des fédérations sportives", a déclaré à l'APS, le directeur des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports, Abdelmadjid Djebab. Pour le même responsable, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a reçu "à plusieurs reprises" le président de la FAB pour trouver une solution au dysfonctionnement de l'instance fédérale depuis plus de trois mois, mais les choses ont pris une autre tournure. "La Fédération algérienne de boxe doit retrouver sa sérénité et sa stabilité avec l'organisation d'une assemblée générale élective dans un délai ne dépassant pas les 15 jours. La famille de la boxe doit se débarrasser de tout ce qui peut entraver le développement de cette discipline olympique qui a tant donné à l'Algérie", a fait savoir Djebab. Les membres de l'assemblée extraordinaire se sont mis d'accord pour l'organisation d'une assemblée générale élective le 1^{er} août prochain, alors que

l'ouverture de la période de dépôt des dossiers de candidature était prévue hier dimanche.

Pour ce faire, les commissions de candidature et de recours ont été installées. La commission de candidature est composée de Yacine Rechache, Bendidani Saïd et Belmili Abdelhak, alors que les trois membres de la commission de recours sont Bachir Haigoun, Kemmouche Rabah et Debou Sofiane.

Les membres du bureau fédéral reprochent au président Nehassia la prise de décisions unilatérales, notamment en ce qui concerne la désignation du directeur technique, les membres de la commission de discipline et les différents staffs techniques nationaux, sans oublier le mandatement de l'ex-président de la FAB, Nabil Sadi, pour être le représentant de l'Algérie au sein du comité exécutif de l'Association internationale de boxe (AIBA), sans passer par l'assemblée générale.

TRANSFERTS

Ousmane Jr Sylla rejoint le CS Constantine

Le CS Constantine a officialisé une troisième arrivée, avec la signature du milieu de terrain international burkinabé, Ousmane Jr Sylla. Le milieu axial débarque en provenance du Rail Club de Kadiogo (D1/Burkina Faso).

Le joueur de 26 ans s'est engagé pour trois ans avec le CSC. Sylla avait été remarqué par le CSC avec son ancienne équipe du RCK lors de la double-confrontation face à l'USM Alger en qualifications de la Ligue des champions de la Caf. Le joueur arrive précédé d'une jolie réputation dans son pays où il était considéré comme l'un des meilleurs à son poste (milieu défensif/relayer).

Sylla, qui a disputé le mois dernier le match amical livré par le Burkina Faso contre le Chili (0-3), est le troisième joueur recruté par les Sanafir cet été, et rejoint Rahmani (ex-MOB) et Abid (ex-NAHD).

MONDIAUX 2017

D'ATHLÉTISME HANDISPORTS

Médaille d'or pour Mounia Gasmi

L'athlète algérienne, Mounia Gasmi, a décroché vendredi soir, une médaille d'or dans le lancer du club (F32), au premier jour des 8^{es} Championnats du monde de Londres d'athlétisme handisport.

La jeune athlète algérienne a réalisé 25,07 m au lancer du club, se classant ainsi à la première place parmi 9 athlètes en course dans cette épreuve.

Mounia Gasmi sera également en compétition samedi soir pour le lancer du poids. Gasmi (F32), avait remporté deux médailles d'argent (club et poids) aux derniers Mondiaux à Doha en 2015. D'autre part, les athlètes algériennes Safia Djalal, Nadia Medjmedj, Nassima Saifi et Samir Nouioua entrent également en lice ce samedi à l'occasion de la deuxième journée des mondiaux de Londres.

19 athlètes algériens, dont six filles, participent aux 8^{es} Championnats du monde d'athlétisme handisport qui se déroulent à Londres jusqu'au 23 du mois en cours.

APS



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING - Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. - D’une part, il développe une stratégie relative à l’ensemble des produits issus de l’entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l’évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. - D’autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients Missions : - Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution - Evalue le positionnement de la société sur le marché, - Suit l’amélioration de l’évolution des parts de marché, - Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, - Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing - Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée - Participe à l'élaboration et valide les outils d’aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) - Définit les modalités d’assistance et conseil pertinents aux clients - Coiffe et valide l’élaboration des kits de communication, - Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) - Veille à la diffusion des supports d’information, - Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... - Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits - Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes - Suit et valide l’analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels - Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes - Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, - Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner - Pilote et met en œuvre la politique commerciale - Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services - Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires - Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d’augmenter sa productivité et développer ses compétences - Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... - Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées - Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client - Elabore les stratégies de ventes offensives - Assure la mise en œuvre des techniques de ventes - Met en place un réseau de distribution - Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution - Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire - Développe et suit les grands comptes - Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques - Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs - Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants - Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs	- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures - Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs - Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l’évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction - Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs Profil : - Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience - Sens de communication - Capacité de négociation et de persuasion - Force de persuasion - Rigueur, adaptabilité et mobilité - Compétences managériales - Sens de l’analyse - Raisonnement inductif et déductif - Doté d’esprit positif et créatif - Focalisé sur les résultats - grande résistance à la pression - Capacité de détecter et de gérer les problèmes - Maîtrise du français et de l’outil informatique - Discrétion élevée et intégrité morale Avantages : - LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER Lieu de travail principal : - Kouba Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE Missions : - Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas - Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs - Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. - Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports - Etablissement des documents liés au mode de transport - Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise - Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement - Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi - Rapprochement fin de mois avec la comptabilité - Tenue à jour des documents de gestion logistique - Gérer les réclamations clients. Profil : - Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d’expérience dans le domaine logistique ou transit. Lieu de travail principal : - Alger Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE Missions : - Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. - Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE - Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société - Montage et mise en forme du processus HSE - Management et Pilotage du Processus de HSE. - Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. - Conception et confection d’indicateurs HSE et tableaux de bord - Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. - Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE Profil : - Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle - Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. - Expérience minimale 02 ans	- Expérience sur un poste similaire souhaitée - Dynamique - disponible Lieu de travail : Alger Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT). Missions : - Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l’entreprise. - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l’entreprise. - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. - Supervise et contrôle la gestion des agences. - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l’entreprise. - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d’au moins 5 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l’anglais serait un plus - Maîtrise parfaite de l’outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles - vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public - Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. Lieu de travail : Alger Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D’ÉTABLISSEMENT) Missions : - Rattaché au Responsable HSE - Coordinateur des structures de sûreté interne des agences - Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales - Coordonner les relations de la société de gardiennage - Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances - Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. - Veiller à l’application de la réglementation relative à l’hygiène et la sécurité du travail - S’assurer de la mise en application des mesures de prévention Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d’au moins 2 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l’anglais serait un plus - Maîtrise parfaite de l’outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. - disponible	Lieu de travail : Alger. Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES Descriptif de poste: - Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis - Commercialiser la prestation transport logistique. - Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers - Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d’aide à la commercialisation afin d’identifier, détecter et développer des opportunités...) - Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale - Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport - Répondre aux appels d’offres en étroite collaboration avec le directeur de la division - Veille permanente de la concurrence au niveau local et national - Reporting... Capacités et expérience souhaitées: - Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum - Formation en logistique internationale ou commerce internationale - Au minimum 2 ans d’expérience - Persévérance, bon relationnel - Résistance au stress et capacité d’écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. Lieu du travail: Alger Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES Missions: - Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l’entreprise - Analyse financière régulière. - Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l’entreprise - Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, - Suivre les facturations, le recouvrement, - Assurer le reporting mensuel/budget, - Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, - Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l’entreprise, - Autoriser le paiement des fournisseurs - Suivi de la gestion des stocks Profil : Expérience requise - Au moins 2 à 3 ans d’expérience sur le même poste - Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée Diplôme requis - Licence en finances Compétences - Maîtrise de l’anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) - Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) - Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques - Très bonnes connaissances en finances - D’excellentes compétences interpersonnelles - Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité - Aptitude aux présentations fréquentes - Aptitudes à la communication verbale et écrite, - Capacités de définir des priorités et respecter les délais - Très bon sens de l’organisation, - Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement - Excellent niveau dans la résolution des problèmes - Compétences en informatique Lieu de travail principal : - Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA. Référence : emploipartner- 1407 Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT NET
---	---	--	---

Comment répondre à nos annonces

Si l’une de nos offres d’emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Pommes de terre
rôties aux amandes



Ingrédients

1 kg de pommes de terre
100 g d'amandes mondées
6 gousses d'ail
3 oignons
2 feuilles de laurier
3 c. à soupe d'huile d'olive
3 cl de bouillon de légumes
Sel, poivre

Préparation

Préchauffer le four th 6 (180°).
Laver soigneusement les pommes de terre et les couper en deux dans le sens de la longueur.
Les mettre dans un plat à four, les unes contre les autres.
Peler et hacher les oignons.
Concasser finement les amandes.
Mélanger les amandes et les oignons avec l'huile d'olive.
Recouvrir les pommes de terre du mélange oignon-amande. Saler et poivrer.
Ajouter les gousses d'ail entières et les feuilles de laurier dans le plat.
Verser le bouillon dans le fond du plat et enfourner.
Faire cuire une heure. Servir dès la sortie du four.

Fondant aux pommes



Ingrédients

125 g de beurre mou
100 g de sucre
2 œufs
200 g de farine
2 c. à café de levure chimique
350 g de compote de pommes

Préparation

Préchauffer le four à 210° C (th.7).
Dans une jatte, battre le beurre et le sucre jusqu'à obtention d'une crème bien lisse. Incorporer les œufs un à un. Ajouter la farine versée en pluie, puis la levure. Incorporer enfin la compote.
Verser la pâte dans un moule à manqué beurré de 25 cm de diamètre. Enfourner pour 30 min.
Démouler le fondant aux pommes dès sa sortie du four.

MODE ET LOOK

Style masculin-féminin

Le style féminin-masculin est encore et toujours au cœur de la mode. Moderne et décalé, il est le symbole de la féminité et de la décontraction sophistiquée. Pour adopter ce look sans en faire trop, suivez le guide !

La philosophie de ce style

La femme qui affiche un style masculin-féminin est avant tout une femme indépendante, qui ne refuse pas sa féminité. Au contraire, elle aime l'idée de mélanger les styles. Et pour la femme active, quoi de mieux que de porter un gilet masculin qui lui donnera un look remarquable.

Pour adopter le style masculin-féminin

Vous pourrez porter au quotidien des vêtements d'hommes comme le tee-shirt XXL, le gilet, la cravate, le pantalon. Pour des sorties chics, le smoking au féminin



n'est-il pas devenu une référence ? Les accessoires masculins sont également très tendance. Mais attention à ne pas tomber dans l'excès !

Jouez avec les contrastes

Pour contrebalancer les vêtements masculins, il faut porter des accessoires très féminins. Si vous portez un marcel, vous jouerez la carte de la féminité en arborant une jupe boule, un sautoir, un sac à paillettes ou encore des chaussures à talons.

Les femmes au style masculin-féminin aiment associer vêtements masculins et coiffures hyper féminines et affichent un maquillage discret et naturel qui ne durcit pas les traits.

Conseil

Attention, certains modèles rétro nécessaires au style masculin-féminin ne conviennent pas à toutes les silhouettes. Par exemple, le pantalon à pinces ne convient qu'aux femmes très sveltes ou à celles qui sont pourvues de rondeurs harmonieuses.

CUISINER SAIN

Beurre ou margarine ?

La différence entre le beurre et la margarine

Le premier est d'origine animale et contient donc des acides gras saturés.

La margarine d'origine végétale est constituée d'acides gras insaturés. Ces derniers sont bénéfiques pour la santé car ils font baisser le taux de mauvais cholestérol et augmenter celui du bon cholestérol ou HDL.

Ainsi, cuisiner avec des graisses végétales, de l'huile ou de la margarine, est meilleur pour la santé cardiovasculaire que de cuisiner avec des graisses animales comme le beurre.

Une trop grosse consommation de beurre peut être dangereuse

Plusieurs études ont démontré une relation entre la consommation de beurre et le risque de souffrir de certains cancers chez l'homme et la femme.

Le beurre cuit, trop cuit, ou simplement mis sur une tartine en trop grande quantité peut à long terme boucher vos artères.

Nos conseils pour la cuisine au beurre

Lorsque vous cuisinez, préférez la mar-



garine ou l'huile au beurre.

La margarine fait baisser le taux de mauvais cholestérol, le LDL, connu pour augmenter le taux de triglycérides (lipides sanguins), responsables des maladies car-

Trucs et astuces

Contre les toiles
d'araignées



Pour éviter que les arachnides n'y tissent leurs toiles, badigeonnez les coins et les tours des fenêtres avec une lotion composée de 1 litre d'alun versée dans 2 litres d'eau.

Se débarrasser
des blattes



Posez sur leur passage, un mélange d'une cuillerée de sucre en poudre, une cuillerée de farine et une troisième de borax dans une assiette que vous n'utilisez pas. Les cafards disparaîtront.

Se débarrasser
des fourmis



Un citron moisi ! Vous avez un excellent anti-fourmis à votre disposition. Coupez-le en petits morceaux et placez-les sur le chemin de ces petites bêtes.

Contre les mites



Elles détestent la naphthaline, bois de cèdre, lavande, menthe, clous de girofle. Pour les faire fuir de votre armoire à linge, placez à l'intérieur de celle-ci un de ces ingrédients.

[illegible]

**SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3308**

■	H	■	M	■	A	■	V	■	C	■	C	■	A
D	E	S	A	P	P	R	O	B	A	T	I	O	N
■	M	■	I	■	N	■	E	■	R	■	A	■	L
L	I	T	I	G	E	S	■	R	E	E	L	L	E
■	P	■	U	■	E	■	S	■	U	■	D	■	R
B	L	E	■	E	M	I	N	E	N	C	E	S	■
■	E	■	R	■	E	■	U	■	S	■	I	■	N
E	G	A	R	D	S	■	E	T	A	■	P	A	L
■	I	■	M	■	U	■	E	T	S	■	N	A	R
E	Q	U	I	P	E	E	■	S	T	R	I	C	T
■	U	■	R	■	N	■	E	■	L	■	O	■	T
H	E	B	E	R	G	E	R	O	N	S	■	P	I
■	■	A	T	■	A	V	A	R	E	■	E	U	■
E	V	I	T	E	■	I	T	E	R	A	T	I	F
■	A	■	N	■	E	■	O	■	S	■	E	■	F
I	L	E	■	P	■	L	■	E	■	U	■	R	■
■	I	■	F	■	L	■	E	■	U	■	R	■	■
E	D	I	L	E	■	R	■	P	A	S	■	A	R
■	I	■	R	■	A	■	I	■	T	■	C	■	E
O	T	E	■	S	■	E	■	N	■	T	■	E	■

La Terre sera - en grande partie - inhabitable dès la fin du siècle !

La science prédit aux êtres vivants un avenir inquiétant puisque selon des chercheurs, notre planète pourrait devenir en grande partie inhabitable dès la fin du 21^e siècle.

La nouvelle est parue le 9 juillet 2017 dans le très sérieux *New York Magazine*. Les scientifiques y développent huit scénarios catastrophes faisant, disons-le, froid dans le dos. Parmi ces scénarios, on retrouve des notions bien connues, entre autres la fonte des glaces, la hausse des températures ainsi que la pollution de l'air ou encore l'acidification des océans. Le pergélisol (ou permafrost) couvrant 1/5^e de la surface terrestre est devenu une préoccupation majeure pour les scientifiques depuis que celui-ci ne reste pas complètement gelé en permanence, comme c'était le cas par le passé. Le problème, c'est que le pergélisol de l'Arctique renferme 1,8 trillion de tonnes de carbone qui ne demandent qu'à se libérer. Le

carbone en question se libère généralement sous la forme de méthane, un gaz à effet de serre 34 fois plus néfaste que le dioxyde de carbone. Évidemment, la fonte des glaces menace les littoraux et les îles proches du niveau de la mer. Le corps humain, comme celui des mammifères, doit maintenir sa température moyenne à 37 °C. Le réchauffement climatique, synonyme de hausse des températures, pourrait mener la vie dure aux habitants des zones tropicales et équatoriales où la chaleur devrait être étouffante, voire mortelle.

Pollutions industrielles et déforestation sauvage

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a établi des normes en matière de qualité de l'air. Or, deux milliards d'humains respireront un air plus pollué que les normes le prévoient, et ce, à la veille du siècle prochain, en 2090. Sont incriminées les pollutions industrielles, ainsi que la déforestation en Amazonie qui fournit à elle seule 20 % de l'oxygène disponible sur Terre.



De plus, puisqu'un tiers du carbone est absorbé par les eaux, l'acidification des océans est également un sujet source de grande inquiétude.

Enfin, il existe d'autres risques que les chercheurs ont évoqués. Citons par exemple l'apparition potentielle de nouvelles maladies transmises via des bactéries libérées par la fonte des glaces. La sécheresse devrait également transformer un grand nombre de zones en véritables déserts incul-

tivables, ce qui pourrait occasionner des famines. Il existe également des tensions au niveau des ressources comme l'eau qui se raréfie et des conflits motivés par la survie qui devraient se multiplier. D'ailleurs, qu'il y ait une ressource en jeu ou non, les guerres et autres conflits pourraient malheureusement jouer un rôle destructeur pour la qualité de vie que nous offre notre planète depuis des millénaires.

Quatre actions pour réduire l'empreinte carbone



Des scientifiques en Suède ont identifié les quatre mesures individuelles les plus efficaces pour réduire l'empreinte carbone et combattre plus efficacement le réchauffement climatique, souligne leur étude publiée mardi dans la revue *Environmental Research*

Letters.

"Nous avons conclu qu'il y a quatre actions qui peuvent réduire de façon importante l'empreinte carbone individuelle: un régime alimentaire végétarien, éviter de voyager par avion, ne pas avoir de voiture et faire moins d'enfant", résume Seth

Wynes de l'Université Lund en Suède.

Ainsi, ne pas posséder de voiture évite environ d'émettre l'équivalent de 2,4 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) par an, tandis qu'une alimentation sans viande permet de ne pas émettre 0,8 tonne de CO₂ annuellement, ont cal-

culé ces chercheurs. Ne pas prendre l'avion se traduit par une réduction de 1,6 tonne de CO₂ par voyage, précise aussi le rapport. Mais avoir moins d'enfants est de loin la mesure la plus efficace pour combattre le réchauffement, selon cette étude. Le fait d'avoir un enfant de moins revient à diminuer les émissions de CO₂ de 58,6 tonnes par an, ont calculé les auteurs.

"Une famille américaine qui choisit d'avoir moins d'enfants contribue au même niveau de réduction des émissions de CO₂ que 684 adolescents qui décident de recycler systématiquement leurs déchets pendant le restant de leur vie", affirment-ils.

Identification de quatre mesures

Ces chercheurs ont identifié ces quatre mesures en

analysant 39 études publiées dans des revues scientifiques et des rapports gouvernementaux qui calculent comment les choix de mode de vie des individus peuvent réduire l'empreinte carbone.

Ils ont également analysé les mesures de lutte contre le réchauffement recommandées par les pouvoirs publics au Canada, aux Etats-Unis, en Australie et en Europe et constaté qu'elles produisaient généralement nettement moins de réductions de CO₂.

A titre d'exemple, l'une des stratégies les plus encouragées consistait à utiliser des ampoules électriques à faible consommation d'électricité et à recycler le plus possible, des actions qui sont huit et quatre fois moins efficaces respectivement que d'adopter un régime végétarien.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

RADIODIFFUSION

Inventeur : Guglielmo Marconi

Date : 1896

Lieu : Italie

En 1896, Marconi dépose un brevet de radioélectricité, cependant, sa première émission de radiotélégraphie n'a lieu que 3 ans plus tard, entre la France et l'Angleterre. La première émission radio de voix et de musique a lieu en 1906. Ce système s'étendit considérablement pendant la Première Guerre mondiale.



**ASTÉRIX
ET LE COUP DU MENHIR****20h55**

En 52 av. J.-C., quelque part en Gaule, le druide Panoramic est devenu amnésique après avoir reçu un coup de menhir sur la tête. Par conséquent, il a oublié la formule de la célèbre potion magique, garante de la résistance du village d'Astérix et Obélix contre les garnisons romaines. Bientôt, le devin Prolix, un charlatan à la solde des Romains, en profite pour s'installer dans la forêt voisine où il abuse de la crédulité des habitants du village. Astérix et Obélix se doivent de réagir.

LE MARQUIS**20h55**

Tout juste licencié, l'inoffensif Thomas Gardesse est emprisonné pour un délit mineur. Un concours de circonstances lui permet de se faire passer pour le Marquis, redoutable et mystérieux braqueur devenu un phénomène médiatique en France. Dans le même temps, Jo, un mafieux, et son complice Quentin, préparent un casse monumental aux Philippines. Ils décident de faire évader Gardesse pour l'utiliser lors de l'opération.

**MAJOR CRIMES DE L'AUTRE
CÔTÉ DE LA BARRIÈRE****20h55**

Julio est dans de beaux draps depuis que Tino, l'homme qui s'occupe de sa mère malade, a été retrouvé mort. La veille, il l'avait roué de coups, le soupçonnant d'avoir volé des bijoux et mis la santé de sa maman en danger. Il doit justifier son emploi du temps auprès des Affaires internes qui mènent l'enquête. Pendant ce temps, Rusty tombe sur Jack, ivre, en rentrant chez lui. Ce dernier tient des propos incohérents.

**MADOFF, L'HOMME QUI
VALAIT 65 MILLIARDS****20h55**

Le 11 décembre 2008, Bernard Madoff est arrêté par le FBI devant les caméras. Le monde découvre ce personnage de 70 ans, ancien patron du Nasdaq, jusqu'alors perçu par les spécialistes comme un génie de la finance. En réalité, à la tête de son fonds d'investissement, Bernard Madoff avait mis au point l'une des plus gigantesques escroqueries boursières, faisant miroiter à ses clients fortunés des taux de profit colossaux, dont il s'acquittait grâce aux investissements des derniers entrants. Toute la pyramide s'écroula lors de la chute des marchés financiers en 2008.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

EPOUSES ET CONCUBINES**20h55**

En Chine, dans les années 20, Songlian, 19 ans, devient la quatrième épouse d'un riche quinquagénaire, maître Chen. La jeune femme s'initie rapidement aux règles domestiques : cet homme tout-puissant fait allumer chaque soir une lanterne rouge devant et à l'intérieur des appartements de l'épouse qu'il a choisie d'honorer. Entre les quatre femmes s'engage alors une lutte de pouvoir pour obtenir les faveurs du maître.

BEN : ÉCO-RESPONSABLE**20h55**

Sans le savoir, beaucoup de gens ont un point commun, celui d'être très loin de leurs ambitions. Ben, qui voudrait construire un monde meilleur pour les générations futures, s'est livré à un petit examen de conscience. Cela l'amène à se pencher sur l'écologie, les relations humaines ou la consommation : des thèmes plutôt sérieux à première vue, que Ben prend avec un peu de légèreté, de musique et de poésie. ** Ecrit et mis en scène par Ben et Thibault Segouin.

**L'AMOUR
EST DANS LE PRÉ****20h55**

Nathalie, Jean-Marc, Pierre-Emmanuel, Christophe et Vincent s'apprennent à passer leur toute première soirée avec les prétendantes et prétendants qu'ils ont conviés chez eux. Pierre-Emmanuel, qui a eu un coup de foudre pour Gwladys, n'a invité qu'elle et dès leur premier dîner, ils se découvrent de nombreux points communs. L'ambiance est plus électrique chez Jean-Marc, où Yvelise et Françoise échangent piques et regards noirs durant tout le repas, tandis que chez Vincent, Brigitte s'inquiète de la complicité qui s'est déjà établie entre Karine, arrivée trois heures avant elle, et l'éleveur. Mais c'est chez Nathalie, dans le Jura, qu'a lieu le premier rebondissement de cette saison : alors que Bastien et Victor s'installent tout juste, la jeune femme, en proie au doute, annonce l'arrivée d'un troisième invité à la ferme.

ESPRITS CRIMINELS**20h55**

Après les meurtres de trois hommes par strangulation, l'équipe de profilers se rend à Boston. Les enquêteurs notent que, dans les trois cas, le tueur a volé le portefeuille de sa victime et lui a coupé une mèche de cheveux. Malheureusement, la liste des victimes s'allonge : un adolescent, qui jouait à un jeu vidéo avec un ami, est assassiné de la même façon. La police pense tenir une piste lorsque le téléphone portable d'une des victimes est retrouvé. Il permet aux enquêteurs de remonter jusqu'à une certaine Ashley, avec qui le défunt avait passé la nuit juste avant son meurtre...

KARIN VIARD

FASHION WEEK : KARIN VIARD RETROUVE ELSA ZYLBERSTEIN ET ISABELLE HUPPERT

Rentrée de Marrakech, Karin Viard a assisté au défilé de la créatrice Yan Lu. La

Paris Fashion Week consacrée à la haute couture a pris fin. Plusieurs

personnalités auront profité de cette folle semaine jusqu'à son terme. La preuve en

images avec Karin Viard et Isabelle Huppert, spectatrices du défilé Yan Lu.



LINDSAY LOHAN

SOUTIENT DONALD TRUMP ET PREND SA DÉFENSE SUR TWITTER

L'actrice vole au secours du président américain ! Donald Trump peine à trouver des alliés. Depuis son élection, de nombreuses stars ont dit ce qu'elles avaient sur le cœur, mais ce mardi 4 juillet 2017, pour Lindsay Lohan, trop c'est trop.



PIPPA MIDDLETON

LA JEUNE MARIÉE ENTRE EN LICE À WIMBLEDON, AVEC JAMES

C'est James son frère, pas James son mari, qui l'accompagnait au All England Lawn. Pippa Middleton ne pouvait pas faire durer éternellement son voyage de noces avec James Matthews, ne serait-ce que pour une raison : il était inconcevable qu'elle rate Wimbledon ! Rentrée depuis quelques jours seulement de sa lune de miel longue d'un mois, entre Polynésie et Océanie, et après un aller-retour en Irlande le week-end dernier pour le mariage d'une de ses meilleures amies, la voilà fidèle au poste !

Fadjr	03h40
Dohr	12h54
Asr	16h45
Maghreb	20h13
Icha	21h54

CUBA

INSTALLATION D'UNE COMMISSION D'AMITIÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI



Le Parlement cubain a approuvé à l'unanimité l'installation d'une commission parlementaire cubaine de défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à l'indépendance et pour le renforcement des relations entre les peuples sahraoui et cubain.

Lors d'une rencontre samedi avec le membre du secrétariat national du front

Polisario, président du Conseil national sahraoui, Khatri Addouh, à la Havane, le président du Parlement cubain, Esteban Lazo Hernandez a exprimé "l'admiration du peuple cubain à la lutte et à la résistance du peuple sahraoui" et affirmé les positions fermes de Cuba à l'égard de la question sahraouie.

L'installation de la commission par-

lementaire cubaine d'amitié avec l'Etat sahraoui en cette conjoncture se veut une confirmation de ces positions.

Pour sa part, Khatri Addouh a réaffirmé les relations historiques unissant les peuples sahraoui et cubain et salué le soutien de Cuba dans les domaines sociaux, notamment la santé et l'enseignement.

Ont pris part à la réunion du côté cubain, la vice-présidente de l'Assemblée nationale cubaine, Ana Maria Machado et la secrétaire du Parlement cubain, Miriam Zamora, la chargée des relations extérieures au parlement cubain, Yolanda Ferreira, et le président de la commission parlementaire cubaine d'amitié avec le peuple sahraoui, ainsi que des représentants du ministère des Affaires étrangères et du parti communiste cubain.

Le président du Conseil national sahraoui était accompagné par la ministre de la Culture, Khadija Hamdi, et l'ambassadeur du Sahara occidental à Cuba, Ma el Aïnin et le conseiller à l'ambassade, Mohamed Ali Salem et Abderahmane Mohamed Sidi Amine, de la Ligue des étudiants sahraouis à Cuba.

Le vice-ministre cubain des Affaires étrangères, Marcelino Medina Gonzalez

avait effectué en mai dernier une visite à la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au cours de laquelle il a examiné avec les responsables sahraouis les moyens de renforcer les relations bilatérales et les perspectives de promotion de la coopération.

HARRAGA LE PHÉNOMÈNE REPREND

Après quelques mois d'accalmie, le phénomène des harraga reprend. Hier samedi, 28 candidats à l'immigration clandestine en direction de l'Europe ont été interceptés au cours de deux opérations distinctes dans la région de Aïn-Témouchenet, rapporte l'agence officielle.

La première opération a eu lieu à 8 miles au nord-ouest de Bouzadjar. Les gardes-côtes ont intercepté un zodiac avec à son bord 17 personnes. La seconde opération a eu lieu non loin de la plage Sbiat et permis l'arrestation de 11 autres personnes à bord d'une embarcation pneumatique avec laquelle ils comptaient rallier les côtes espagnoles.

Ce chiffre porte à au moins 861 le nombre de harraga arrêtés depuis le début de l'année. Entre le 18 février et le 14 juillet, 833 candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés par l'armée et les garde-côtes, selon un décompte que nous avons réalisé sur la base des communiqués du ministère de la Défense nationale. A ce chiffre, on peut ajouter les 542 harragas interceptés en Espagne, selon la presse espagnole.

Le mois de juin dernier a enregistré un record, avec 440 harraga arrêtés par les éléments des gardes-côtes, relevant du MDN. Et pour les 14 premiers jours de ce mois de juillet, 127 candidats à l'émigration clandestine ont été arrêtés par les mêmes services. Les côtes de Annaba, Aïn-Témouchent, Oran, El Kala et Skikda sont les principaux points de départ choisis par les harraga. L'Espagne et l'Italie semblent être leurs principales destinations.

ZERALDA UNE DANGEREUSE BANDE DE MALFAITEURS DÉMANTELÉE

Les éléments de la Police judiciaire de Zeralda, ouest d'Alger, ont arrêté ce samedi une dangereuse bande de malfaiteurs.

Les six membres de ce groupe, qui sévissait à Zeralda, ont été arrêtés en possession d'une importante quantité de kif traité s'élevant à 2 kg. Les mis en cause utilisaient, selon nos informations, des chiens pour aggraver des citoyens et les déposséder de leurs biens.

OULD ALI EL HADI DEMANDE À BERRAF DE SE RETIRER

Mustapha Berraf doit faire preuve de sagesse "en faisant passer l'intérêt du sport national avant le sien", a déclaré samedi soir le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, au sujet du conflit qui oppose le président du Comité olympique et sportif algérien (COA) à des présidents de Fédérations sportives algériennes, le conseillant de se retirer pour "le bien du sport algérien".

"Si j'étais à la place de Berraf, j'aurais déjà plié bagage pour éviter au sport national cette situation de blocage qui l'expose désormais à un avenir incertain. On a tous vu comment l'assemblée générale électorale s'était déroulée, et le fait

que la quasi-totalité des présidents des fédérations refusent d'intégrer le bureau exécutif du Comité olympique et recourent au Tribunal arbitral sportif (TAS), devrait donner matière à réfléchir au président du COA", a poursuivi Ould Ali en marge de la cérémonie organisée par la wilaya d'Alger pour honorer les sportifs lauréats de la capitale au cours de l'exercice 2016-2017. Le ministre a profité de l'occasion pour réitérer son appel en direction du TAS afin de rendre le plus tôt possible son verdict au sujet de ce dossier, soit en déboutant les fédérations soit en leur donnant gain de cause. "Ce n'est pas normal de laisser traîner l'affaire tout ce temps", a-t-il martelé.

Par ailleurs, Ould Ali a salué la récente démarche entreprise par la Fédération algérienne de football qui se dirige vers la délocalisation au stade de Constantine de la prochaine rencontre des Verts face à la Zambie, le 5 septembre dans le cadre de la 4e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, sachant que l'équipe nationale est domiciliée depuis 2008 au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

"C'est une initiative à saluer. Personnellement, j'ai toujours dit que l'équipe nationale doit évoluer un peu partout dans les stades algériens, dans la mesure où elle est la propriété de tout un peuple", s'est-il réjoui.

ENTRE MONTRÉAL ET ROME

UNE ALGÉRIENNE DÉCÈDE SUR UN VOL

Une Algérienne voyageant sur un vol d'Air Canada entre Montréal et Rome est décédée dans la nuit du vendredi à samedi, a-t-on appris de sources concordantes. Le décès de cette maman, âgée d'une cinquantaine d'années, a forcé l'équipage à faire un atterrissage d'urgence à l'aéroport Roméo-LeBlanc de Moncton dans le Nouveau-

Bruswick. Le décès de cette maman a donc forcé l'équipage à faire un atterrissage d'urgence à l'aéroport Roméo-LeBlanc de Moncton dans le Nouveau-Bruswick au Canada. Les autorités ne veulent pas divulguer le nom de la femme avant d'avoir informé la famille de la défunte. Cette dernière défunte était accompagnée de deux de ses

enfants âgés d'une vingtaine d'années. Une autopsie sera réalisée pour connaître les causes du décès. La victime devait relier Montréal à Alger via Rome. En cette haute saison, les vols directs entre Montréal et Alger (4 pour Air Canada rouge et 7 pour Air Algérie) ne suffisent pas à satisfaire la demande des 150.000 Algériens du Canada.